

665187

Haut-Rhin =

janvier et août 1891

Election du 2 août 1891.

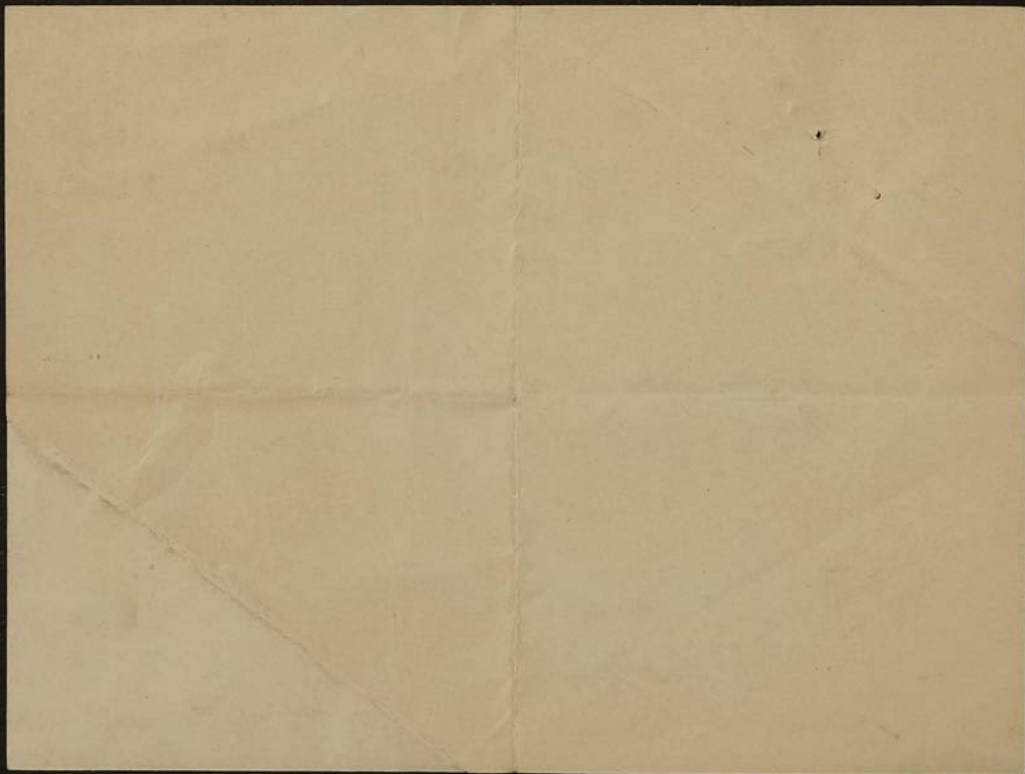
n° 7.

ÉLECTION SÉNATORIALE DU 2 AOUT 1891

~~Général JAPY~~

Candidat Républicain.

Belfort. — Imp. J. Spitzmüller



ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)



(EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875 ET 9 DÉCEMBRE 1884.)

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 2 août 1891,
à Belfort, pour élire un sénateur.

(1) Nom et prénoms du président
du collège. — Président ou vice-pré-
sident ou juge le plus ancien.

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze, le 2 août du mois d'août
nous (1) François Xavier Jean Baptiste Margloff, Président
du tribunal de première instance de Belfort, nous sommes
rendu dans la salle d'audience du tribunal
local désigné pour la réunion du collège électoral du département du Haut-Rhin
convoqué en vertu du décret du 11 juin 1891
à l'effet d'élire un sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été
immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les
deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. Thiault	(François Michel)	, né le 29 septembre 1823
M. Lorber	(Alfred)	, né le 19 juin 1843
M. Bonillon	(Emile)	, né le Carot 1841
M. Plubean	(Julien)	, né le 15 septembre 1855

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. Thevenot Julien
né le 20 juin 1849), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884 portant modification aux lois sur l'orga-
nisation du sénat et les élections des sénateurs.

2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875 sur l'élection des sénateurs modifiée
par la loi du 9 décembre 1884;

3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode
de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils munici-
paux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;

5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale;

7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé
en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de
l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en sections de vote; de la manière suivante ⁽¹⁾ :

1 ^{re} Section, de la lettre	à la lettre	—	électeurs.
2 ^e Section,	—	—	—
3 ^e Section,	—	—	—
4 ^e Section,	—	—	—
5 ^e Section,	—	—	—
6 ^e Section,	—	—	—
7 ^e Section,	—	—	—
8 ^e Section,	—	—	—
9 ^e Section,	—	—	—
10 ^e Section,	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 ^{re} SECTION	Président	M. ⁽²⁾
		M.
	Scrutateurs	M.
		M.
2 ^e SECTION	Président	M.
		M.
	Scrutateurs	M.
		M.
3 ^e SECTION	Président	M.
		M.
	Scrutateurs	M.
		M.
4 ^e SECTION	Président	M.
		M.
	Scrutateurs	M.
		M.
5 ^e SECTION	Président	M.
		M.
	Scrutateurs	M.
		M.

6 ^e SECTION . . .	Président	M.
		M.
	Scrutateurs	M.
		M.
7 ^e SECTION . . .	Président	M.
		M.
	Scrutateurs	M.
		M.
8 ^e SECTION . . .	Président	M.
		M.
	Scrutateurs	M.
		M.
9 ^e SECTION . . .	Président	M.
		M.
	Scrutateurs	M.
		M.
10 ^e SECTION . . .	Président	M.
		M.
	Scrutateurs	M.
		M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *un*, a déclaré le scrutin ouvert.

~~Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.~~

Le président de chacune des sections ~~avait~~ préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il ~~avait~~ remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition ~~des bureaux de sections.~~

~~Les bureaux de sections n'ont~~ admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres ~~des bureaux de sections~~, ^{ont} après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté en toutes lettres le nombre des votants; ~~les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.~~ ^{ont remis}

Ce bureau a ouvert les boîtes ~~une à une~~ et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section <i>unique</i>	173	173		
2 ^e idem.....				
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
7 ^e idem.....				
8 ^e idem.....				
9 ^e idem.....				
10 ^e idem.....				
TOTAUX.....				

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections ^{ils ont ensuite été remis au} qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

^{Le Président} A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège ~~et les présidents des sections~~ ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour. ^{Un seul bulletin contenant un nom biffé a été annulé et non}

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À								
				M. Jarry	M. Remann	M. Tallard	M.	M.	M.	M.	M.	M.
1 ^{re} Section unique.....	173	173	1	97	53	22						
2 ^e idem.....												
3 ^e idem.....												
4 ^e idem.....												
5 ^e idem.....												
6 ^e idem.....												
7 ^e idem.....												
8 ^e idem.....												
9 ^e idem.....												
10 ^e idem.....												
TOTAUX.....												

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits..... 173
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements..... 173
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes..... 173

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants⁽¹⁾..... 173
A DEDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître⁽²⁾..... 1
RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.. 172
MAJORITÉ ABSOLUE⁽³⁾..... 87

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

— 6 —

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES
M. <i>le général Tapy</i>	<i>quatre vingt sept</i>	<i>97</i>
M. <i>Th. Lesmann</i>	<i>cinquante trois</i>	<i>53</i>
M. <i>Armand Zulliard</i>	<i>vingt deux</i>	<i>22</i>
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2) <i>protestation sans motif...</i>	<i>un</i>	<i>1</i>

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.
Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. (3) *le général Tapy*
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue *a* été proclamé sénateur

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

P. Ecker

Th. Lesmann

E. Bouillon

Th. Lesmann

Th. Lesmann

Th. Lesmann

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite d opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus ⁽¹⁾

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à cinq heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....				
2 ^e idem.....				
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
7 ^e idem.....				
8 ^e idem.....				
9 ^e idem.....				
10 ^e idem.....				
TOTAUX.....				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À									
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
1 ^{re} Section.....													
2 ^e idem.....													
3 ^e idem.....													
4 ^e idem.....													
5 ^e idem.....													
6 ^e idem.....													
7 ^e idem.....													
8 ^e idem.....													
9 ^e idem.....													
10 ^e idem.....													
TOTAUX.....													

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾.....

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ⁽²⁾.....

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾.....

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu ⁽¹⁾

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.
Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. ⁽³⁾
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue
été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à sept heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Membres du bureau,

3^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à sept heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus ⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section				
2 ^e idem				
3 ^e idem				
4 ^e idem				
5 ^e idem				
6 ^e idem				
7 ^e idem				
8 ^e idem				
9 ^e idem				
10 ^e idem				
TOTAUX				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À									
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
1 ^{re} Section													
2 ^e idem.....													
3 ^e idem.....													
4 ^e idem.....													
5 ^e idem.....													
6 ^e idem.....													
7 ^e idem.....													
8 ^e idem.....													
9 ^e idem.....													
10 ^e idem.....													
TOTAUX.....													

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements..

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Ont obtenu ⁽¹⁾ :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)
ayant obtenu la pluralité des voix été proclamé sénateur

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à *mid* heures, après avoir été rédigé en ^{triple} double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s 3 *à 4*, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s 5 *à 6*, les feuilles de pointage;

Sous les n°s 7 *à un*, ~~les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :~~

Bulletins blancs.....	}
Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante...	
Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.	
Bulletins sur papier non blanc.....	
Bulletins portant des signes extérieurs.....	
Bulletins divers.....	

Enfin, sous les n°s à , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président,

Les Membres du bureau.

Le Secrétaire,

DÉPARTEMENT
du Haut Rhin

MODÈLE N° 3.

N° 1

ANNEXE
à la circulaire
du 10 novembre 1890.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,
DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
	<i>Canton de Belfort</i>				
<i>Andelnans</i>	<i>Fritsch-Lang Gustave</i>	<i>a accepté</i>	<i>Papa Louis</i>	<i>a accepté</i>	
<i>Argiésans</i>	<i>Cordier François Curatier</i>	<i>d°</i>	<i>Roy André</i>	<i>d°</i>	
<i>Banvillars</i>	<i>Guenot Joseph</i>		<i>Morilleseaux Jean Pierre</i>	<i>d°</i>	
<i>Bavilliers</i>	<i>Roy François Adjoint</i>		<i>Villaume François Petit</i>	<i>d°</i>	
<i>d°</i>	<i>Villaume François Adjoint</i>				
<i>Belfort</i>	<i>Laloz Paul</i>		<i>Herbelin</i>	<i>d°</i>	
<i>d°</i>	<i>Petit Jean Hippolyte</i>		<i>Lefranc</i>	<i>d°</i>	
<i>d°</i>	<i>Guldemann Georges</i>		<i>Grosborne</i>	<i>d°</i>	
<i>d°</i>	<i>Lehmann Albert</i>				
<i>d°</i>	<i>Canet Alphonse</i>				
<i>d°</i>	<i>Chiault Michel père</i>				
<i>d°</i>	<i>Mare Charles</i>				
<i>d°</i>	<i>Baillad Félix Valentin</i>				
<i>d°</i>	<i>Muller Albert</i>				
<i>d°</i>	<i>Menetrez Gustave</i>				
<i>d°</i>	<i>Koechlin Georges</i>				
<i>d°</i>	<i>Comte Cogné Jean</i>				
<i>Bermont</i>	<i>Fleury Jules</i>		<i>Bonelot François</i>	<i>d°</i>	
<i>Botans</i>	<i>Courtot Alphonse</i>		<i>Courtot Jean Baptiste</i>	<i>d°</i>	
<i>Buc</i>	<i>Roy Emile Maire</i>		<i>Fournier François C^m</i>	<i>d°</i>	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Charmoix	Rassimier Auguste	a accepté	Guillaume Émile	d°	
Chatenois	Pridaux Célestin, Maire	d°	Grosjean Eugène	d°	
d°	Vermot Charles	d°			
Chèvremont	Jeannin Scaphin, Maire	d°	Devantoy Eugène, Adjoint	d°	
d°	Kavermier François C. M.	d°			
Cravanche	Chiault Camille	d°	Pangon Eugène	d°	
Danjoutin	Boulanger Alphonse	d°	Besançon Désiré	d°	
d°	Charton Octave	d°			
d°	Bouilleseaux Charles	d°			
Dorans	Courtot Florentin, Maire	d°	Denier Alexis, Adjoint	d°	
Eschène Autrage	Hantz Célestin, Maire	d°	Richardot Auguste	d°	
Essert	Villemey François, Maire	d°	Burcey Constant C. M.	d°	
d°	Honnier Théodore, Adjoint	d°			
Fontenelle	Charpiot Xavier, Maire	d°	Meyer François C. M.	d°	
Meroux	Gète Florian	d°	Grestot Théophile	d°	
d°	Jacques François de Jacques	d°			
Moval	Gète Théodore	d°	Mouhat Constant	d°	
Novillard	Richardot Pierre, Maire	d°	Gehandez Célestin	d°	
Offemont	Didier Georges	d°	Simonin Jean Baptiste	d°	
d°	Clement Désiré	d°			
Perouse	Boulanger Victor, Maire	d°	Serre Émile, Adjoint	d°	
Rechoffe	Courtot Eugène, Maire	d°	Antoine Célestin	d°	Election d'écrit au Conseil de Préfecture le 10 juillet -
Roppe	Seigeot Célestin, Maire	d°	Sermann Philippe	d°	
Salbert	Peltier Jean Pierre, Maire	d°	Peltier Jules, Adjoint	d°	
Sevenans	Holl Christ	d°	Taglio Florent	d°	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Cretudans	Renoux Felicien	a accepté	Courtot Gustave	a accepté	
Urcerey	Roy François, Maire	d°	Rottez Ambroise, adjoint	d°	
Valdoie	Barberot Constant	d°	Chiebaud Jean Baptiste	d°	
- d° -	Houbre Célestin	d°			
Vétrigne	Chevillot Pierre	d°	Hougleux Victor	d°	
Vezelois	Charfiot Célestin	d°	Bourguard Paul Louis	d°	
Vourvenans					sans résultat
Ancien Canton de Dannemarie (Communes restées françaises.)					
Chavanatte	Dadez Jean Pierre, Maire	a accepté	Bourquin Joseph C. M.	a accepté	
Chavannes-les-grands	Gautherat François, Maire	d°	Bourquin Emile, adjoint	d°	
Suance	Mattin Joseph	d°	Jobin François	d°	
- d° -	Grimont Jean Pierre	d°			
Canton de Delle					
Beaucourt	Borneque Eugène	a accepté	Prenot Julien	a accepté	
d°	Grasser Xavier	d°	Rigoulot Charles	d°	
d°	Bouillon Emile	d°			
d°	Wiquet Fritz	d°			
d°	Schley Adolphe	d°			
d°	Meguin Bernard Emile	d°			
d°	Maillard Lion	d°			
d°	Lorber Alfred	d°			
d°	Sonze Louis	d°			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Boron	Friez Jacques Ferdinand	a accepté	Barbier Jules	a accepté	
Bourogne	Beucher Georges	d ^o	Benour Xavier	d ^o	
d ^o	Valbert Francis Xavier	d ^o			
Prebette	Fleury François Maire	d ^o	Schenberg Jules, adjoint	d ^o	
Pretagne	Sagnard François, Maire	d ^o	Frelin Jean Pierre, adjoint	d ^o	
Courcelles	Colin Adolphe Maire	d ^o	Bidaine François, Adjoint	d ^o	
Courtelevant	Lordonne et Hubert, Maire	d ^o	Gros Auloine, C. m.	d ^o	
Croix	Bideaux Célestin Maire	d ^o	Kerat Alexis	d ^o	
Delle	Ackermann ^{Grille} Maire	d ^o	Fritz Joseph	d ^o	
d ^o	Griolat Joseph, adjoint	d ^o			
d ^o	Lex Felix C. m.	d ^o			
Faverois	Courvoisier Xavier	d ^o	Saibe Joseph	d ^o	
Ferche l'Eglise	Friedez Emile	d ^o	Viétry Augustin	d ^o	
Florimont	Guithard Jules	d ^o	Fromard Jean Pierre	d ^o	
Frèdefontaine	Fleury Pierre	d ^o	Goffinet Eugène	d ^o	
Grandvillars	Laval Joseph	d ^o	Saugier Pierre	d ^o	
d ^o	Bruat Pierre	d ^o			
d ^o	Dinet Xavier	d ^o			
Grosnes	Sabourin François	d ^o	Boueche Célestin	d ^o	
Joncheray	Marion André	d ^o	Rebrathé Jules	d ^o	
d ^o	Charbonnier Pierre	d ^o			
Lebetain	Belet Jules Maire	d ^o	Duprez Eugène, adjoint	d ^o	
Lepunx	Germinet François	d ^o	Fischer Chiebaud	d ^o	
Mezière	Bougeot Joseph	d ^o	Saugier	d ^o	
d ^o	Marion Louis	d ^o			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Monthouton	Roicouste Emile, maire	a accepté	Bietry Emile André	a accepté	
d°	Villaumie François	d°			
Morvillars	Villard Armand	d°	Laval Etienne	d°	
d°	Charpiot Constant	d°			
Réchery	Wallat Emile Henri Joseph	d°	Marion François Richard	d°	
d°	Charanne Henri, Maire	d°			
Recouvrance	Buston Eugène	d°	Vonna Jacques	d°	
Saint Dizier	Bideaux Jules Maire	d°	Colin Eugène, C. M.	d°	
d°	Moinat Alexandre, adjoint	d°			
Chiancourt	Joliat Pierre Joseph	d°	Brochier Pierre Joseph	d°	
Vellescot	Verein François	d°	Pierrot Jules	d°	
Villars-le Sec	Bideaux Edouard, adjoint	d°	Graspiné Martin	d°	
Canton de Fontaine					
Angesot	Petard Jean Baptiste, Maire	a accepté	Wittet Jean Baptiste	a accepté	
Bettoncourt	Glastre François, Maire	d°	Kilque Célestin, adjoint	d°	
Bethonvilliers	Bornegue François	d°	Montagnon Charles, fils,	d°	
Cunelières	Lorrain Michel	d°	Sagot Célestin	d°	
Denney	Blanc Georges, Maire	d°	Juillerot Constant, adjoint	d°	
Equenique	Goffinet François	d°	Besancon François	d°	
Felon	Heidet Pierre, Maire	d°	Cordier Célestin	d°	
Fontaine	Baros Jules	d°	Thomme Prosper	d°	
Fouremagne	Lamy Théodore	d°	Charbonnier Pierre	d°	
d°	Gayot Jacques	d°			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Frais	Chiebaud Jean Claude	a accepté	Chiebaud Stanislas	a accepté	
La Chapelle sous Rougemont	Griszy Eugène	d°	Brauneissen Joseph	d°	
d°	Bornèque Eugène	d°			
Lacollonge	Seigeot Richard, Maire	d°	Pêche Jean Pierre, Adjoint	d°	
Lagrange	Naal Pierre, Maire	d°	Bornèque Joseph	d°	
Larivière	Grand François	d°	Noir Jean François	d°	
Menoncourt	Houmaire Pierre François, Maire	d°	Reuillard Auguste C. M.	d°	
Montreux Château	Marchand François	d°	Rotté Emile	d°	
d°	Maurer François Joseph	d°			
Petitcroix	Lovis Xavier, Maire	d°	Rotté Marcelin C. M.	d°	
Phaffans	Bourquard Celestin, Maire	d°	Weigel Martin	d°	
Reppe	Montavon Joseph	d°	Baros Eugène	d°	
Saint Germain	Monnier Edouard, Maire	d°	Cravat Chiebaud Dictateur	d°	
Vauthiermont	Frohard, François, Maire	d°	Fietier Justin, Adjoint	d°	
Canton de Giromagny					
Angoutey	Blere François, Maire	a accepté	Reuillard Celestin, C. M.	a accepté	
d°	Fouey Adjoint	d°			
Auxelles Bas	Britter Theodore, Maire	d°	Favre Joseph C. M.	d°	
d°	Durin Joseph Modeste, Adjoint	d°			
Auxelles Haut	Plubeau Jules	d°	Ambar Auguste	d°	
d°	Chevenot Julien	d°			
Bourig	Poirrier Jean Claude	d°	Petit Jean Jean Baptiste	d°	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Chaux	Bardot François	a accepté	Corre Joseph	a accepté	
d°	Staine Xavier	d°			
Eloie	Coré François, adjoint	d°	Bailly Jean-Baptiste	d°	
Etueffont Bas	Zeller René	d°	Corré Célestin	d°	
Etueffont Haut	Marsot Xavier	d°	Marchal Jean-Baptiste	d°	
d°	Monnier François	d°			
Evette	Grissey François Xavier	d°	Bouchez Alexis	d°	
d°	Jardot Emile	d°			
Ciromagny	Jeanrichard Jules	d°	Courtot Joseph	d°	
d°	Fendelur François	d°	Peker Eugène	d°	
d°	Felgin Charles	d°			
d°	Gacon Auguste	d°			
d°	Peltier Joseph	d°			
d°	Guenot Jules	d°			
Ciromagny	Marchal Alexis	d°	Petitjean Georges	d°	
d°	Marchal Georges Denis	d°			
Pachapelle-sous-Chaux	Feltier Joseph	d°	Grissey Adolphe		
d°	Grissey Constant	d°			
Lamadeleine	Leimbacher Guillaume, Maire	d°	Heck François, adjoint	d°	
Lepuix (g?)	Romain Jacques, Maire	d°	Demeusy François de Clemeux	d°	
d°	Colin Julien, adjoint	d°			
d°	Demeusy Hippolyte	d°			
Petitmagny	Marchal Alphonse, Maire	d°	Joudy adjoint	d°	
Riervescemont	Piot François	d°	Millet Jean-Baptiste	d°	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Bougegoutte	Verrier Jean Baptiste, Maire	a accepté	Lhomme Constant, adjoint	a accepté	
d°	Koch Alfred c.m.	d°			
Sornamagny	Girardet Emile	d°	Keller Louis	d°	
d°	Sauvageot Jean Baptiste	d°			
Vercemont	Chevroux Alexandre	d°	Buez Hubert	d°	
d°	Reiniche Jérôme	d°			
Ancien Canton de Matheraux (Communes restées françaises.)					
Leval	Decombe François, ancien Maire	a accepté	Decombe Nicolas, Maire	d°	
Petitefontaine	Cordier Richard	d°	Boukeul Auguste	d°	
Bomagny	Verrier Jules	d°	Meuret Jacques	d°	
Bougemont	Donzé Louis	d°	Gheidet François	d°	
d°	Sellier Célestin	d°			
d°	Wachter Théophile	d°			

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Belfort, le 5 Juillet 1891.

L'Administrateur

M. J. J. J.

N° 2

DÉPARTEMENT
du Haut Rhin

MODÈLE N° 4.

ANNEXE
à la circulaire
du 10 novembre 1890.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1	Aeltermann Cyrille Maire	délégué de la commune de Delle	Fritz Joseph	
2	Barbier Constant Maire	dé	Maldre Thiebaut Jean Baptiste	
3	Bardelet François C.M.		Chaux Jorre Joseph	
4	Baron Jules Maire		Fontaine Thonme Prosper	
5	Belet Jules Maire		Lebetain Duprez Eugène adjt	
6	Beucher Georges adjt		Bourgne Renoux Xavier	
7	Bidaux Célestin Maire		Chatenois Grosjean Eugène	
8	Bidaux Edouard adjt		Mullers le Sec Rapine Martin	
9	Bidaux Célestin Maire		Croix Kérel Alexis	
10	Bidaux Jules Maire		S. Sizer Colin Eugène	
11	Blanc Georges Maire		Donney Guillerot Constant adjt	
12	Bornéque Eugène adjt		Beaucourt Pench Julien Rigault Charles	
13	Bornéque Eugène C.M.		Lachapellez St Brauneisen Joseph	
14	Bornéque François Maire		Bethonvillers Montagnon Charles fils	
15	Bougeot Joseph Maire		Mezière Saugier Joseph	
16	Bouillon Emile C.M.		Beaucourt Pench Julien, Rigault Charles	
17	Boulanger Alphonse C.M.		Danjoutin Beranger Désiré	
18	Boulanger Victor Maire		Terroux Jorre Emile adjt	
19	Bourquardt Célestin Maire		Thaffaus Meigel Martin	
20	Braut Pierre adjt		Grandvillers Saugier Pierre	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
21	Basson Eugène Maire	délégué de la commune	Reouvrance Vonna Jacques	
22	Caillas Félix Talentin C.M.	} Belfort	Herbelin, Lépine, Grosbome	
23	Canet Alphonse C.M.		Herbelin, Lépine, Grosbome	
24	Cayot Jacques Adjt.		Lourennuque Charbonnier Pierre	
25	Charbonnier Pierre C.M.		Joncheray Hebrassie Jules	
26	Charpiot Célestin Adjt.		Mézelais Bourquard Pierre Louis	
27	Charpiot Constant C.M.		Monvillars Laval Etienne	
28	Charpiot Xavier Maire		Fordenelle Meyer François C.M.	
29	Charton Octave Maire		Danjoutin Besancen Désièr	
30	Chavanne Henri Maire		Péchery Marion François Richard Victor	
31	Chevillot Pierre C.M.		Wébrigue Houbert Victor	
32	Chevireux Alexandre C.M.	} Wébrigue	Ruez Hubert	
33	Clement Désiré C.M.		Offemant Simonin Jean Baptiste	
34	Clere François Maire		Angirey Reuilland Célestin C.M.	
35	Colin Adolphe Maire		Cunelles Bidaine François Adjt.	
36	Colin Julien Adjt.		Lépin (Cy) Demeure François de Léman	
37	Comte-Cogno Jean C.M.		Belfort Herbelin, Lépine, Grosbome	
38	Cordier François Curia Michel M.		Argisians Roy André	
39	Cordier Richard Maire		Pellefontaine Loutreuil Auguste	
40	Cordonnier Hubert Maire		Courtilleant Gros Antoine	
41	Corné François Adjt.	} Elvie	Bailly Jean Baptiste	
42	Courtet Alphonse C.M.		Botans Courtet Jean Baptiste	
43	Courtet Florentin Maire		Sorans Demier Alexis Adjt.	
44	Courvoisier Xavier C.M.		Sorans Laibe Joseph	
45	Dardaz Jean Pierre Maire		Chavanatte Bourquard Joseph C.M.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
46	Décombe François C.M.	délégué de la C.M. de Léval	Décombe Nicolas Maire	
47	Demouzy Hippolyte C.M.	dé	Lépuis (1) ^{er} Demouzy François adjoint	
48	Dormineur François C.M.		Lépuis (2) nd Fischer Théobaut	
49	Ducier Georges Maire		Offinon Simonin Jean Baptiste	
50	Duret Xavier C.M.		Grandillier Jaugier Pierre	
51	Longe Louis adj.		Rougemont Heidet François	
52	Longe Louis C.M.		Beaucourt Denot Julien, Rigoulot Charles	
53	Lurin Joseph Modeste adj.		Auxelles-Bas Faivre Joseph C.M.	
54	Eard François Maire		Lurinière Noir Jean François	
55	Ehard Gaston Maire	Conseiller Général		
56	Felpin Charles C.M.	délégué de la C.M. de Girumaguy	Courtet Joseph, Pèter Eugène	
57	Fendelous François C.M.	dé	Girumaguy Courtet Joseph, Pèter Eugène	
58	Fleury François Maire		Melotte Schenberg Jules adj.	
59	Fleury Jules C.M.		Bormont Rosset François	
60	Fleury Pierre C.M.		Froidfontaine Goffinet Eugène	
61	Foucy François adj.		Chaputay Revillard Cébstin C.M.	
62	Fridoz Emile C.M.		Féche l'Eglise Bietry Augustin	
63	Friez Jacques Ferdinand Maire		Boran Barbier Jules	
64	Fritsch-Lang Gustave		Andelnaux Papa Louis	
65	Frossard François Maire		Vauthierman Fietier Justin adj.	
66	Gacon Auguste C.M.		Girumaguy Courtet Joseph, Pèter Eugène	
67	Gautherat François Maire		Chavannes-le-J. Bourquin Emile adj.	
68	Gète Florian adj.		Méroux Grosch Chéophile	
69	Gète Théodore Maire		Mérol Mouhat Constant	
70	Girardey Emile Maire		Girumaguy Keller Louis	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
71	Glabre François	Maire	Délégué de la C ^{re} de Bernancourt	Kilique Célestin adjt
72	Geffrier François	Maire	d ^e Esquingue	Beranger François
73	Granger Xavier	adjt	Bernancourt	Prenot Julien Rigault Charles
74	Grelat Joseph	adjt	Selle	Fritz Joseph
75	Grimont Jean Pierre	adjt	Chance	Jobin François
76	Grisey François Xavier	Maire	Enette	Bouchez Alexis
77	Grisey Constant	C.M.	Lachapelle y ch ^e	Grisey Adolphe
78	Grisey Eugène		Lachapelle y Bouge	Breunonin Joseph
79	Grisey Joseph	Maire	Député, Conseiller Général	
80	Guenot Joseph		délégué de la C ^{re} de Bannillars	Mouilleseaux Jean Pierre
81	Guenot Jules	C.M.	d ^e Gramagny	Courtot Joseph, Péter Eugène
82	Guithard Jules	Maire	Florimont	Fossard Jean Pierre.
83	Guldemann Georges	C.M.	Belfort	Herbelin Léon Grosbome
84	Hantz Célestin	Maire	Ischère Autrage	Richardot Auguste
85	Heidet Pierre	Maire	Jelm	Coutier Célestin
86	Houbre Célestin	C.M.	Valdoie	Chiebaux Jean Bapt
87	Houmaire Pierre François	Maire	Menasour	Reuillard Auguste C.M.
88	Jacques François de Jacques	C.M.	Mervoux	Grenot Chéophile
89	Jardot Emile	adjt	Enette	Bouchez Alexis
90	Jeanmin Séraphin	Maire	Choremont	Devantay Eugène adjt
91	Jeanrichard Jules	C.M.	Gramagny	Courtot Joseph, Péter Eugène
92	Joliat Pierre Joseph	C.M.	Chiancourt	Brohier Pierre Joseph
93	Koch Alfred	C.M.	Rougefontaine	Thornme Constant adjt
94	Kochlin Georges	C.M.	Belfort	Herbelin, Léon Grosbome
95	Laloz Paul	Maire	Belfort	Herbelin, Léon Grosbome

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
96	Lamy Théodore Maire	délégué de la Commune	Charbonnier Pierre	
97	Liaval Joseph C.M.	St Grandvillars	Saugier Pierre	
98	Schmann Albert C.M.	Belfort	Herbelin, Lepaue, Graborne	
99	Seimbacher Guillaume Maire	Samadellin	Beck François adjt.	
100	Seix Felix C.M.	Selle	Fritz Joseph	
101	Siber Alfred C.M.	Beaucourt	Prenot Julien, Rigoulet Charles	
102	Sirvain Michel C.M.	Cunelieres	Saugier Celestin	
103	Soris Xavier Maire	Petitvix	Rosse Marcelin C.M.	
104	Maillard Edm. C.M.	Beaucourt	Prenot Julien, Rigoulet Ch.	
105	Marchal Alexis adjt.	Grosnagny	Petitjean Georges	
106	Marchal Alphonse Maire	Petitnagny	Joudy François adjt.	
107	Marchal Georges Denis C.M.	Grosnagny	Petitjean Georges	
108	Marchand François C.M.	Montreux Chateau	Rosse Emile	
109	Mare Charles C.M.	Belfort	Herbelin, Lepaue, Graborne	
110	Marion Andre Maire	Joncheray	Rebrassie Jules	
111	Marion Louis C.M.	Meziere	Saugier Joseph	
112	Marsoch Xavier Maire	Chiffert-Haut	Marchal Jean Baptiste	
113	Mattin Joseph Maire	Suarce	Jobin François	
114	Maurer ^{François} Joseph adjt.	Montreux Chateau	Rosse Emile	
115	Méginnis ^{Bernard} Emile C.M.	Beaucourt	Prenot Julien, Rigoulet Ch.	
116	Menetrez Gustave C.M.	Belfort	Herbelin, Lepaue, Graborne	
117	Meiguet Fritz C.M.	Beaucourt	Prenot Julien, Rigoulet Ch.	
118	Meinot Alexandre adjt.	St Dizier	Colin Eugene C.M.	
119	Monnier Edouard Maire	St Germain	Cauch Chieban d'Antoine	
120	Monnier François adjt.	Chiffert-Haut	Marchal Jean Baptiste	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
121	Monnier Sidore adj.	délégué de la C ^{ne} d'Essex	Burcey Constant C ^{ne}	
122	Montaron Joseph Maire	St Remy	Barot Eugène	
123	Mouilleseaux Charles C ^{ne}		Saugy Julien Beron Jean Désiré	
124	Muller Albert C ^{ne}		Belfort Herbelin Léopold, Grosbome	
125	Naal Pierre Maire		Saignes Bornéque Joseph	
126	Pagnard François Maire		Bretagne Frelin Jean Pierre adj.	
127	Peltier Jean Pierre Maire		Salbert Peltier Jules adj.	
128	Peltier Joseph C ^{ne}		Giroumagny Courtot Joseph, Peltier Eugène	
129	Peltier Joseph C ^{ne}		Sachpelle 4 ^e Ch. Grisey Adolphe	
130	Pétard Jean Bpte Maire		Angers Mitton Jean Bpte	
131	Petissier Hippolyte adj.		Belfort Herbelin Léopold, Grosbome	
132	Pierçon Joseph C ^{ne}		Rechothe Courtot Eugène Maire	
133	Pich François adj.		Micromesnil Mitton Jean Bpte	
134	Plubon Jules Maire		Auxelles-Haut Ambard Auguste	
135	Poirier Jean Claude Maire		Bourg Petitjean Jean Bpte	
136	Pouchot Louis Maire	Conseiller Général		
137	Rassiner Auguste Maire	délégué de la C ^{ne} de Charmois	Guillaume Emile	
138	Reinicke Jérôme C ^{ne}		Neuville Ruez Hubert	
139	Renoux Félicien adj.		Erstaut Courtot Gustave	
140	Richardot Pierre Maire		Novilland Gehanitz Célestin	
141	Roicourte Emile père		Montbouteau Biétry Emile Amédée	
142	Romain Jacques Maire		Lepuix (5 ^e) Demeure François de Clémence	
143	Rossetot Jules Maire		Neuvenay Courtot Jean Bpte	
144	Roy Emile Maire		Buc Fournier François C ^{ne}	
145	Roy François Maire		Urcerey Rosser Ambroise adj.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
146	Roy François	Adjt. délégué de la C ^{ne} de	Barillier	Villaume François Petit
147	Sabourin François	Maire	d ^e Grosne	Rouche Célestin
148	Sauvageot J ^{rs} B ^{pte}	Adjt.	Sennamaguy	Keller Louis
149	Schley Adolphe	C ^{ne}	Beaucourt	Prenot Julien, Rigault Ch.
150	Seipol Célestin	Maire	Koppe	Lesmann Philippe
151	Seigot Richard	Maire	Sacollonge	Pêche Jean Pierre, Adjt.
152	Sellier Célestin	C ^{ne}	Rougemont	Heidet François
153	Staine Xavier	C ^{ne}	Chaux	Serre Joseph
154	Stoll Christ	C ^{ne}	Stenons	Saglio Florent
155	Lavernier François	C ^{ne}	Chevremont	Devantoy Eugène Adjt.
156	Chevenot Julien	Adjt.	Auxelles Haut	Ambard Auguste
157	Chiault Michel père	C ^{ne}	Kelfor	Herbelin, Lefranc, Grosbome
158	Chiault Camille	C ^{ne}	Cravanche	Longon Eugène
159	Chiebaud Jean Claude	Maire	Frais	Chiebaud Stanislas
160	Critter Théodore	Maire	Auxelles-Bas	Faire Joseph C ^{ne}
161	Hallert François Xavier	C ^{ne}	Bourgne	Renoux Xavier
162	Heraud François	Maire	Mellescot	Pierrou Jules
163	Hermot Charles	"	Chateaux	Grosjean Eugène
164	Hernier Jean B ^{pte}	Maire	Rougezoutte	Thomme Constant Adjt.
165	Hervier Jules	C ^{ne}	Romagny	Meuret Jacques
166	Vielland Armand	Maire	Morvillars	Saval Etienne
167	Vielland Léon	Maire	Conseiller Général	
168	Villaumie François	Maire	délégué de la C ^{ne} de Montbouteau	Pietry Emile Amédée
169	Villomez François	Maire	d ^e Essert	Burcez Constant C ^{ne}
170	Villaume François d'André	C ^{ne}	Barillier	Villaume François Petit

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
171	Wachter Théophile Em.	délégué de la C ^{te} de Rougemont	Heider François	
172	Mallat Emile Henri Joseph	d ^e Richem	Marion François Richard Victorin	
173	Zeller René Em.	Etiéfont-Bas	Corré Célestin	

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A Belfort, le 24 juillet 1891.

M. Leprieux

MODÈLE N^o 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU BUREAU DE VOTE.

(N^{os} 1 à 100 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	DeKermann Cyrille délégué de Sella		<i>CB</i>			
2	Barberoh Constant délégué de Volodvie		<i>CB</i>			
3	Baridoh François délégué de Chaux		<i>CB</i>			
4	Baros Jules délégué de Fontaine		<i>CB</i>			
5	Beleh Jules délégué de Lebetrou		<i>CB</i>			
6	Beucler Georges délégué de Boursopre		<i>MB</i>			
7	Bidoux Célestin délégué de Chateinois		<i>CB</i>			
8	Bidaux Edouard délégué de Villars la Sec		<i>MB</i>			
9	Bideaux Célestin délégué de Croix		<i>CB</i>			
10	Bideaux Jules délégué de St-Dizier		<i>MB</i>			
11	Blanc Georges délégué de Dornoy		<i>CB</i>			
12	Bornègne Eugène délégué de Broaucourt		<i>MB</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	Bornègue Eugène délégué de Lachapelle 1/2 N° 2		EB			
14	Bornègue François délégué de Bethonvilliers		EB			
15	Bougeot Joseph délégué de Mézière		EB			
16	Bouillon Emile délégué de Beaucourt		EB			
17	Boulanger Alphonse délégué de Dainjautin		EB			
18	Boulanger Victor délégué de Perouse		EB			
19	Bourquardet Célestin délégué de Thoffens		EB			
20	Bruat Pierre délégué de Grandvillars	Lange's Pierre suppléant	EB			
21	Busson Eugène délégué de Recourance		EB			
22	Caillas Jérôme Valentin délégué de Belfort		EB			
23	Canet Alphonse délégué de Belfort		EB			
24	Cayot Jacques délégué de Soumehagne		EB			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, RÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	Charbonnier Pierre délégué de Jucherey		CB			
26	Charpiot Célestin délégué de Hézelois		CB			
27	Charpiot Constant délégué de M. Cozwillan		CB			
28	Charpiot Xavier délégué de Fontenelle		CB			
29	Charston Octave délégué de Dauphant		CB			
30	Charanne Henri délégué de Réchery		CB			
31	Chevillot Pierre délégué de Vétrigue		CB			
32	Chevillon Alexandre délégué de Vescemont		CB			
33	Clement Désire délégué de Offenmunt		CB			
34	Clere François délégué de Anjoutey		CB			
35	Colin Adolphe délégué de Courcelles		CB			
36	Colin Julien délégué de Eprix (Ep)		CB			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	Comte-Cogno Jean délégué de Belfort		CB			
38	Cordier François Cuirassier délégué d'Argentan		CB			
39	Cordier Richard délégué de Petit-Port		CB			
40	Cordonnier Hubert délégué de Courtelevant		CB			
41	Corré François délégué d'Ivoire		CB			
42	Courtet Alphonse délégué de Potanc		CB			
43	Courtet Florentin délégué de Dorans		CB			
44	Courvoisier Xavier délégué de Faverois		CB			
45	Dardes Jean Pierre délégué de Chavanotte		CB			
46	Decombe François délégué de Loal		CB			
47	Demeure Hippolyte délégué de Léprieux (Gy)		CB			
48	Dormineur François délégué de Léprieux (D)		CB			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, RÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	Didier Georges délégué de Offemont		Ch			
50	Dinet Xavier délégué de Grandvillars		Ch			
51	Donzé Louis délégué de Rougemont		Ch			
52	Donzé Louis délégué de Beaumont		Ch			
53	Ducan Joseph modeste délégué de Auxelles-Bes		Ch			
54	Ducan François délégué de Carrière		Ch			
55	Erhard Gaston Conseiller Général		Ch			
56	Felpin Charles délégué de Giromagny		Ch			
57	Fendeleur François délégué de Giromagny		Ch			
58	Fleury François délégué de Prebotté		Ch			
59	Fleury Julien délégué de Bernand		Ch			
60	Fleury Pierre délégué de Froidefontaine		Ch			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	Fouey François délégué de Anjoutey		CB			
62	Fridez Emile délégué de Fêche-Eglise		CB			
63	Friez Jacques Ferdinand délégué de Boron		Alt			
64	Fritsch-Lamy Gustave délégué de Andelvaux		CB			
65	Frossard François délégué de Vauthiermont		CB			
66	Gacon Auguste délégué de Gironmagny		CB			
67	Gautherat François délégué de Chavanne Grands.		CB			
68	Gête Félicien délégué de Méraux		CB			
69	Gête Eugène délégué de Merval		CB			
70	Girardey Emile délégué de Vermomagny		CB			
71	Glabrie François délégué de Bessoncourt		CB			
72	Goffinet François délégué de Equenique		CB			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	Grasser Xavier délégué de Beaumont		<i>[Signature]</i>			
74	Grelat Joseph délégué de Delle		<i>[Signature]</i>			
75	Grimont Jean Pierre délégué de Suarce		<i>[Signature]</i>			
76	Grisey François Xavier délégué d'Evette		<i>[Signature]</i>			
77	Grisey Constant délégué de Sachapelle 2 ^e Chaux.		<i>[Signature]</i>			
78	Grisey Eugène délégué de Sachapelle 2 ^e Rougemont		<i>[Signature]</i>			
79	Grisey Joseph Député, Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
80	Guenot Joseph délégué de Bauvillars		<i>[Signature]</i>			
81	Guenot Julien délégué de Jironnaguy		<i>[Signature]</i>			
82	Guithard Jules délégué de Florimont		<i>[Signature]</i>			
83	Galdemann Georges délégué de Belfort		<i>[Signature]</i>			
84	Hantz Célestin délégué d'Eschène-Autrage		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE.			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	Héidel Pierre délégué de Felon		<i>[Signature]</i>			
86	Houbre Célestin délégué de Valdoie		<i>[Signature]</i>			
87	Houmaire Pierre François délégué de Mennecourt		<i>[Signature]</i>			
88	Jacques François de Jacques délégué de Méruux		<i>[Signature]</i>			
89	Jardot Emile délégué d'Enette		<i>[Signature]</i>			
90	Jeannin Séraphin délégué de Chérenmont		<i>[Signature]</i>			
91	Jeanrichard Jules délégué de Giromagny		<i>[Signature]</i>			
92	Joliot Pierre délégué de Chénoucourt		<i>[Signature]</i>			
93	Koch Alfred délégué de Roudegoutte		<i>[Signature]</i>			
94	Koechlin Georges délégué de Belfort		<i>[Signature]</i>			
95	Lilloz Paul délégué de Belfort		<i>[Signature]</i>			
96	Lamy Théodore délégué de Foursomagne		<i>[Signature]</i>			

[illegible]

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *Cent* électeurs.

A *Belfort*, le *27 juillet* 1891.

Le Préfet,

Rempeur

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *cent*

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

Marzeau

Les Scrutateurs,

C. Boente
J. Lohr
Dubois

MODÈLE N^o 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU BUREAU DE VOTE.

(N^{os} 101 à 173 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
101	Forber Alfred délégué de Beaucourt		<i>[Signature]</i>			
102	Lorvain Michel délégué de Cuvilliers		<i>[Signature]</i>			
103	Loris Xavier délégué de Petitcroix		<i>[Signature]</i>			
104	Maillard Eloi délégué de Beaucourt		<i>[Signature]</i>			
105	Marchal Alexis délégué de Grosmaugny		<i>[Signature]</i>			
106	Marchal Alphonse délégué de Petitmaugny		<i>[Signature]</i>			
107	Marchal Georges Denis délégué de Grosmaugny		<i>[Signature]</i>			
108	Marchand Raucour délégué de Montreuil-Château		<i>[Signature]</i>			
109	Maré Charles délégué de Belfont		<i>[Signature]</i>			
110	Marrion André délégué de Jarchevy		<i>[Signature]</i>			
111	Marrion Louis délégué de Mezière		<i>[Signature]</i>			
112	Marsot Xavier délégué de Etuefont-Bauch		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
113	Martin Joseph délégué de Suarce		<i>EB</i>			
114	Maurer Joseph délégué de Montreux-Château		<i>MM</i>			
115	Mégnin Bernard Emile délégué de Beaucourt		<i>EM</i>			
116	Menétrier Gustave délégué de Belfort		<i>MM</i>			
117	Miquet Fritz délégué de Beaucourt		<i>MM</i>			
118	Moinat Alexandre délégué de St-Dizier.		<i>MM</i>			
119	Monnier Edouard délégué de St-Gervais		<i>MM</i>			
120	Monnier François délégué de Etieffort-Bas		<i>MM</i>			
121	Monnier Isidore délégué de Essey		<i>MM</i>			
122	Montavon Joseph délégué de Pèppe		<i>MM</i>			
123	Mouilleseaux Charles délégué de Langjoûten		<i>MM</i>			
124	Müller Albert délégué de Belfort.		<i>MM</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, RÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
125	Kaal Pierre délégué de Sagrauge		<i>[Signature]</i>			
126	Pagnard François délégué de Bretagne		<i>[Signature]</i>			
127	Peltier Jean Pierre délégué de Salbert		<i>[Signature]</i>			
128	Peltier Joseph délégué de Giromagny		<i>[Signature]</i>			
129	Peltier Joseph délégué de Sachapelle et Eschvaux		<i>[Signature]</i>			
130	Pelard Jean-Baptiste délégué de Angéot		<i>[Signature]</i>			
131	Peltiteau Hippolyte délégué de Belfort		<i>[Signature]</i>			
132	Piercon Joseph délégué de Rochotte		<i>[Signature]</i>			
133	Pich François délégué de Mierwescemont		<i>[Signature]</i>			
134	Mubeau Jules délégué de Auxelles-Haut		<i>[Signature]</i>			
135	Poirrier Jean-Claude délégué de Bourg		<i>[Signature]</i>			
136	Pouchot Louis Conseiller Général.		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
137	Rassiner Auguste délégué de Charnois					
138	Reinicke Gérôme délégué de Vescemont					
139	Renoux Félicien délégué de Crétudans					
140	Richardot Pierre délégué de Mailland					
141	Roiconte Emile, père délégué de Marbancour					
142	Romarin Jacques délégué de Léprieux (Gg)					
143	Rosselot Jules délégué de Vourvenans					
144	Roy Emile délégué de Bue					
145	Roy François délégué de Ureereg.					
146	Roy François délégué de Bailliers					
147	Sabourin François délégué de Grosnes					
148	Sauvageot Jean Bapte délégué de Semanvay.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, RÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
149	Schley Adolphe délégué de Beaumont		<i>[Signature]</i>			
150	Seigeb Célestin délégué de Roppe		<i>[Signature]</i>			
151	Seigeb Richard délégué de Lacollonge		<i>[Signature]</i>			
152	Sellier Célestin délégué de Rougemont		<i>[Signature]</i>			
153	Staine Xavier délégué de Chauv		<i>[Signature]</i>			
154	Stoll Christ délégué de Lévenant		<i>[Signature]</i>			
155	Lavermier François délégué de Schiremad		<i>[Signature]</i>			
156	Chevenot Julien délégué de Auxelles-Bas		<i>[Signature]</i>			
157	Chirault Michel, père délégué de Belfort		<i>[Signature]</i>			
158	Chirault Camille délégué de Cravanche		<i>[Signature]</i>			
159	Chiebaud Jean Claude délégué de Frais.		<i>[Signature]</i>			
160	Critter Théodore délégué de Auxelles-Bas		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
161	Valbert François Xavier délégué de Bourgois		<i>[Signature]</i>			
162	Vercain François délégué de Villercoh	Pierston Jules suppléant	<i>[Signature]</i>			
163	Vermot Charles délégué de Chateaufort		<i>[Signature]</i>			
164	Verrier Jean Baptiste délégué de Rougedoutte		<i>[Signature]</i>			
165	Verrier Jules délégué de Romagny		<i>[Signature]</i>			
166	Viellard Armand délégué de Morvillars	Laval Etienne suppléant	<i>[Signature]</i>			
167	Viellard Léon Conseiller Général,		<i>[Signature]</i>			
168	Villaumie François délégué de Montbaulton		<i>[Signature]</i>			
169	Villermoz François délégué de Eszen		<i>[Signature]</i>			
170	Villaume François d'André délégué de Baurilliers		<i>[Signature]</i>			
171	Wachter Chérophile délégué de Rougemont		<i>[Signature]</i>			
172	Willat Emile, Henri Joseph délégué de Réchigney		<i>[Signature]</i>			

[illegible]

n^o 6

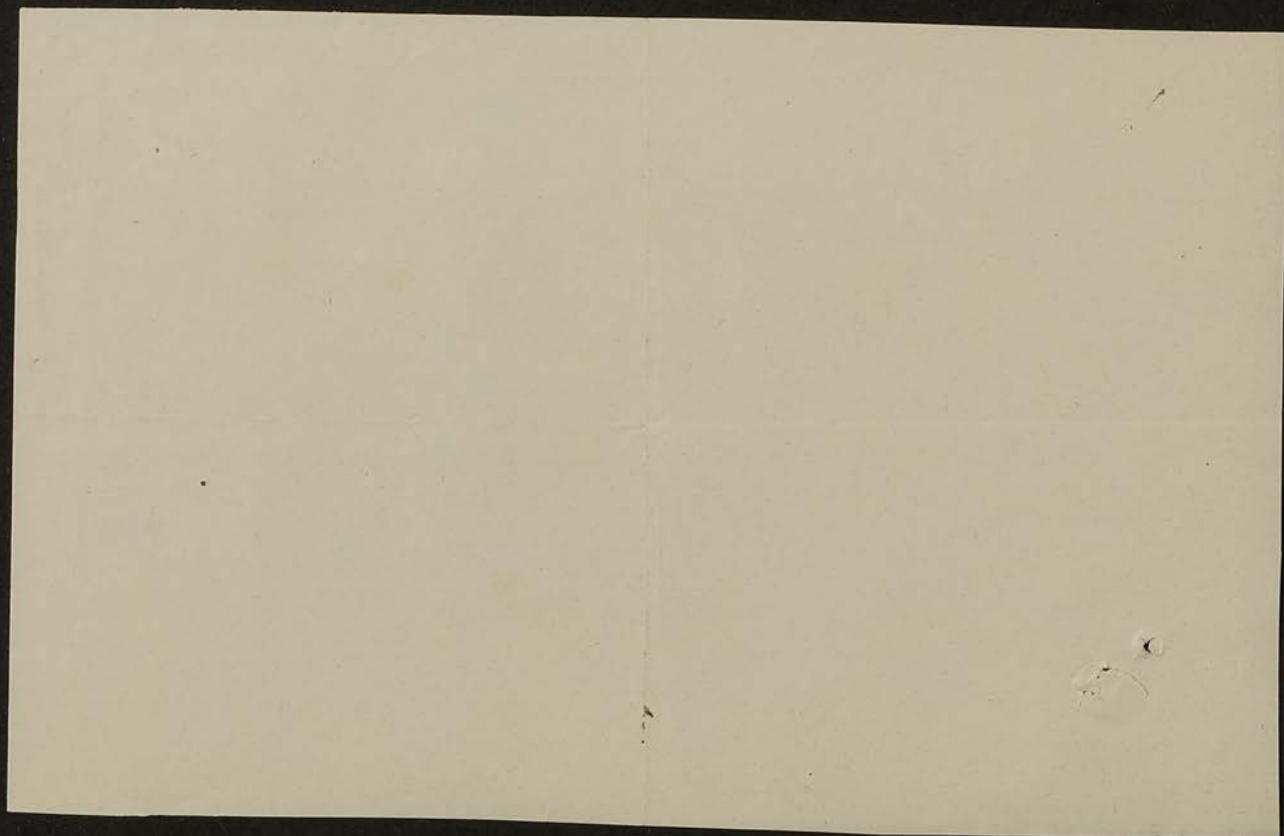
[illegible]

[illegible]

Election du 4 janvier 1891.

S. S. E.
The

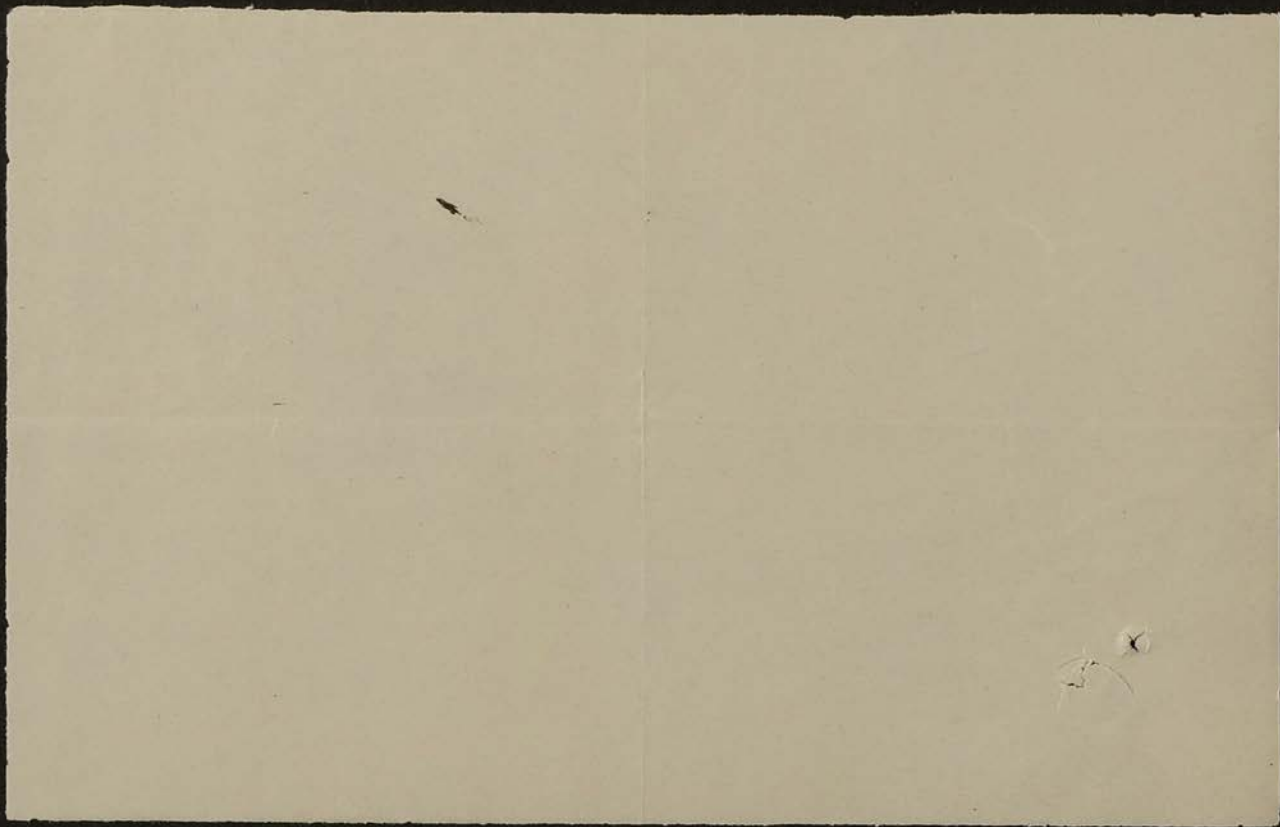
W. B.



8.1. 27

W. H. C.

W. H. C.
DB

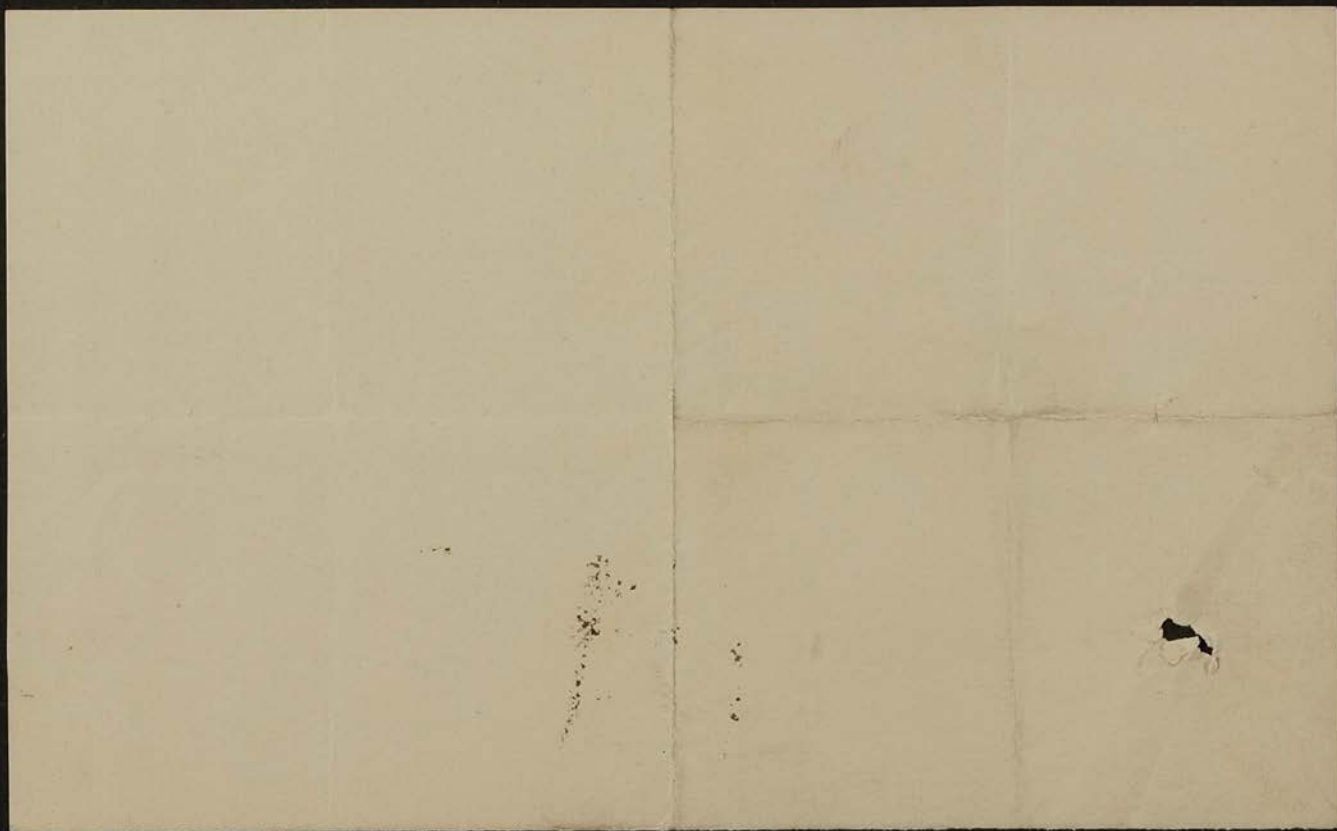


W

F. L.

M

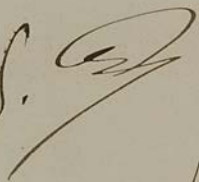
M
B



MS
B

MS
S.S.'s

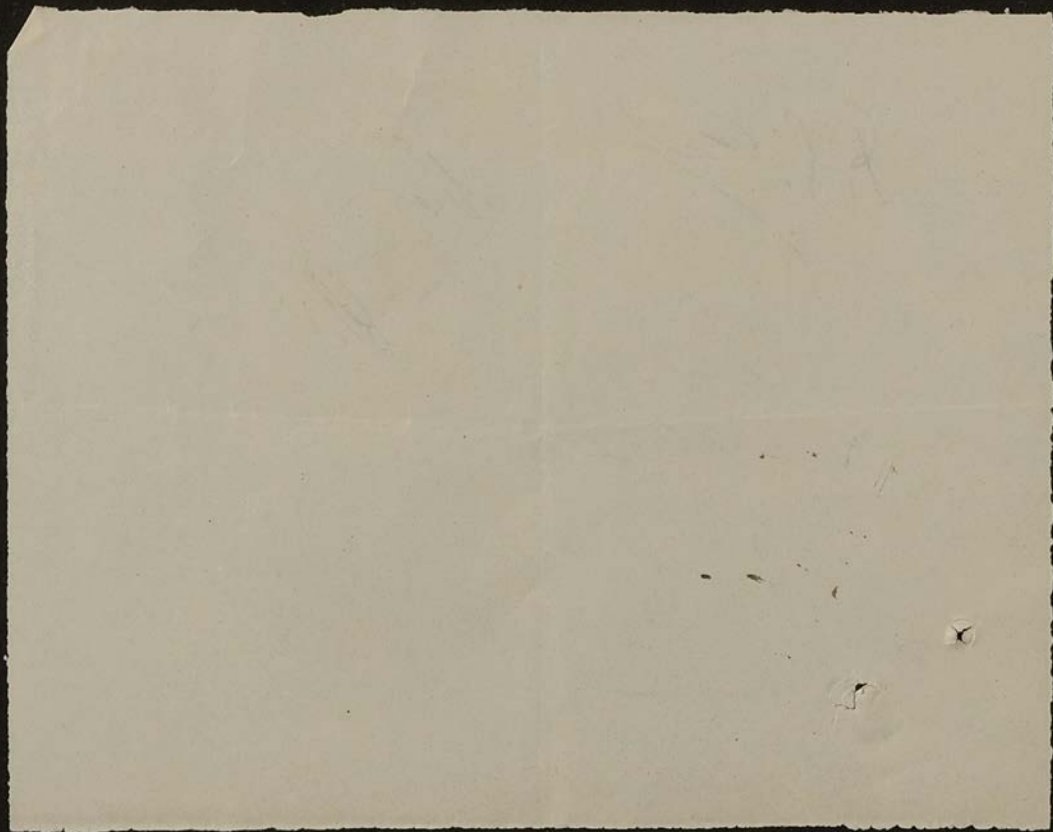


F.S. 

VB

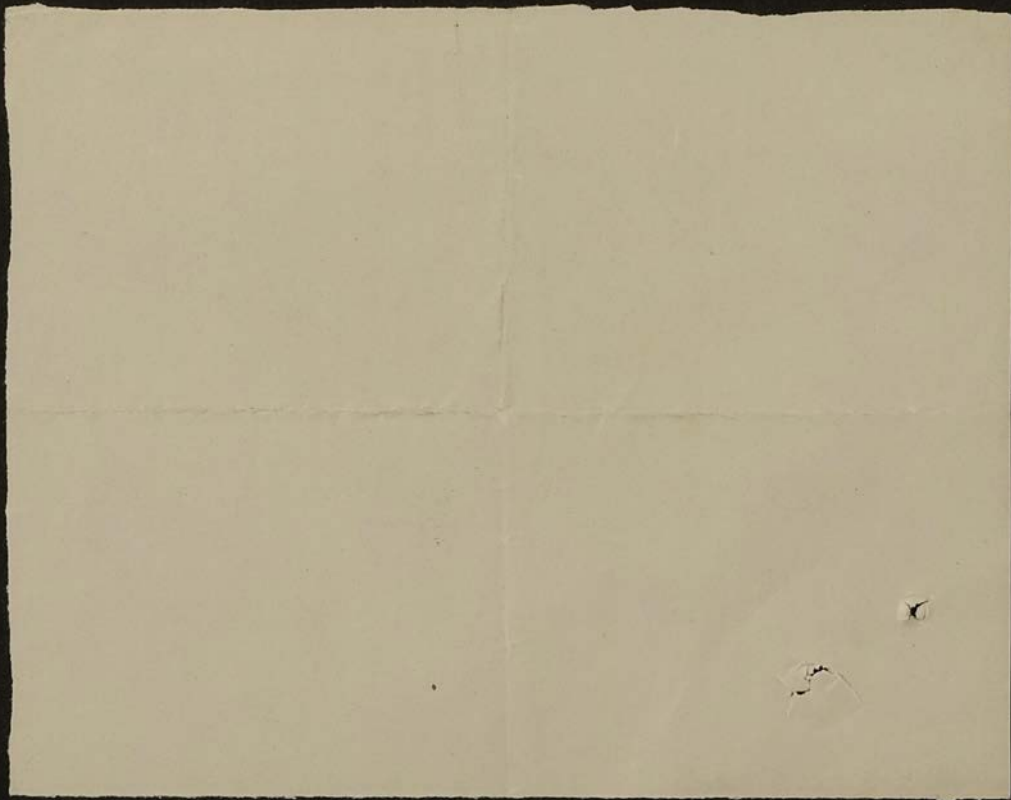
B

W



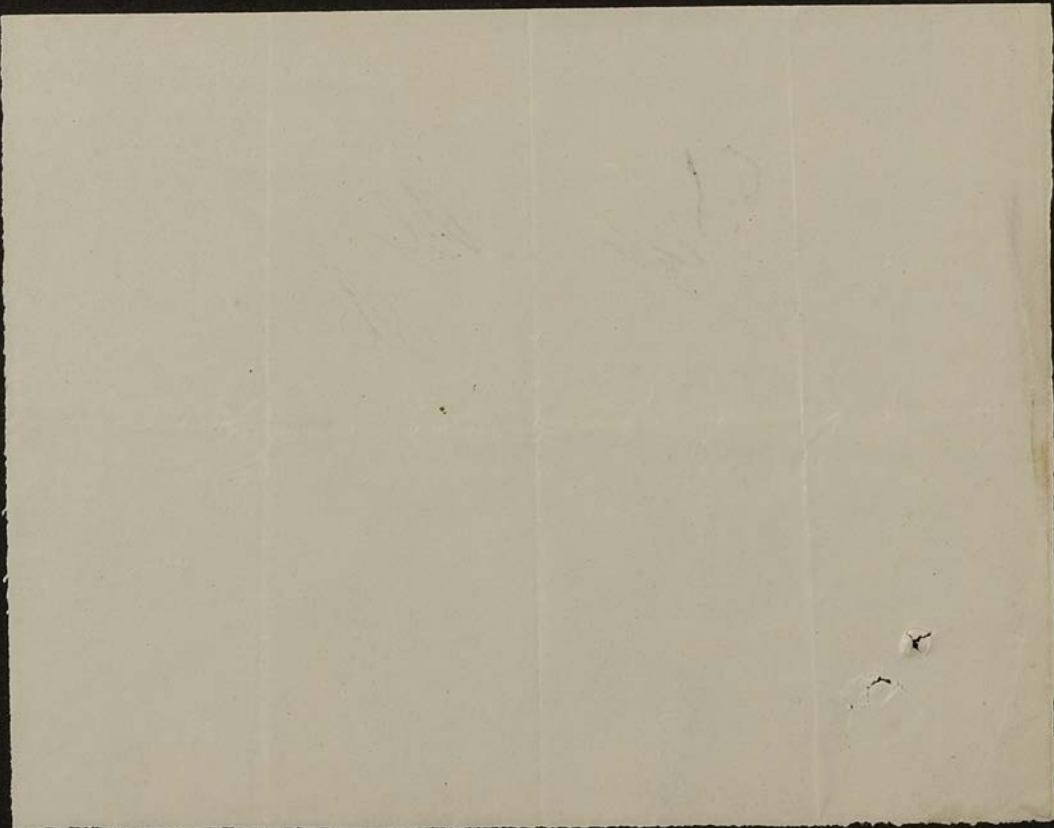
A. S.
M

MS
B



F. S.
[Signature]
[Signature]

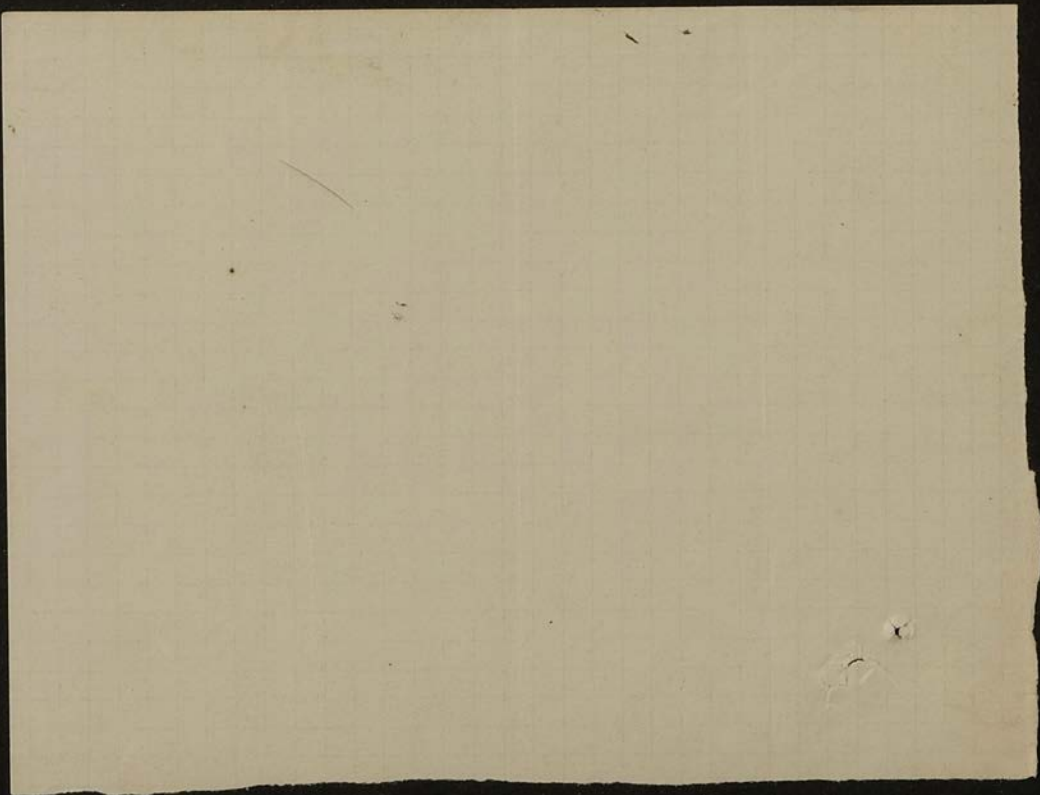
[Signature]
[Signature]



W. S. S.

W. S.

W. S.
B

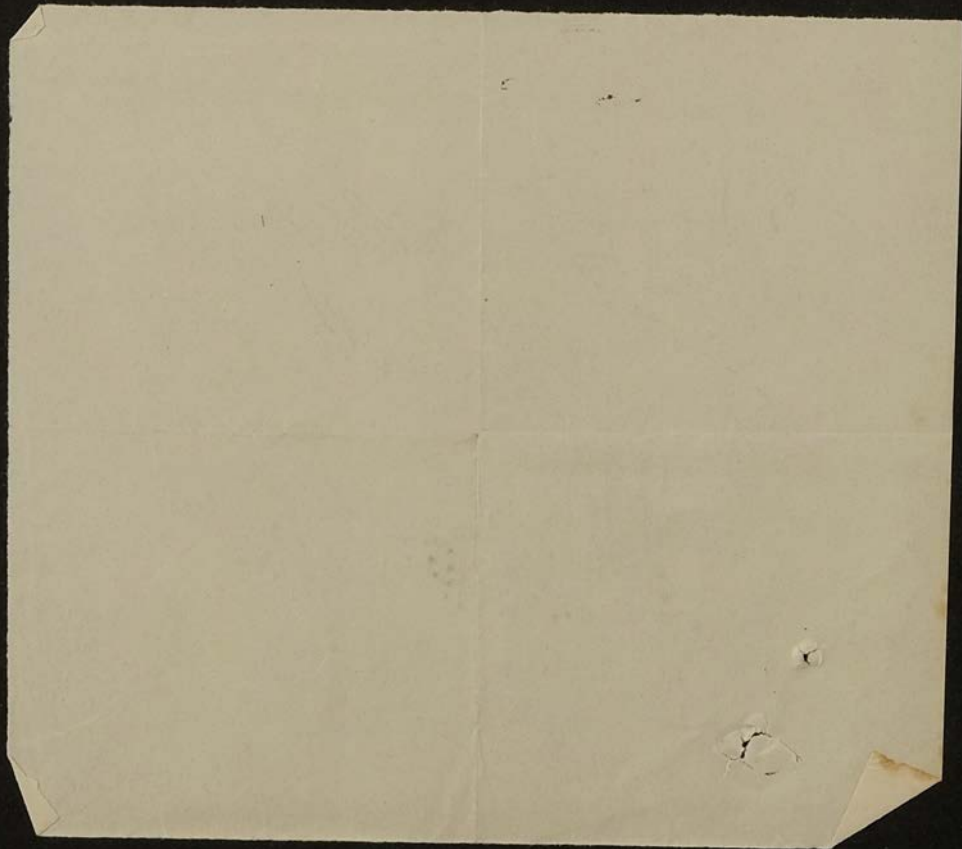


S. S.

W. J.

M. M.

W. J.
B.

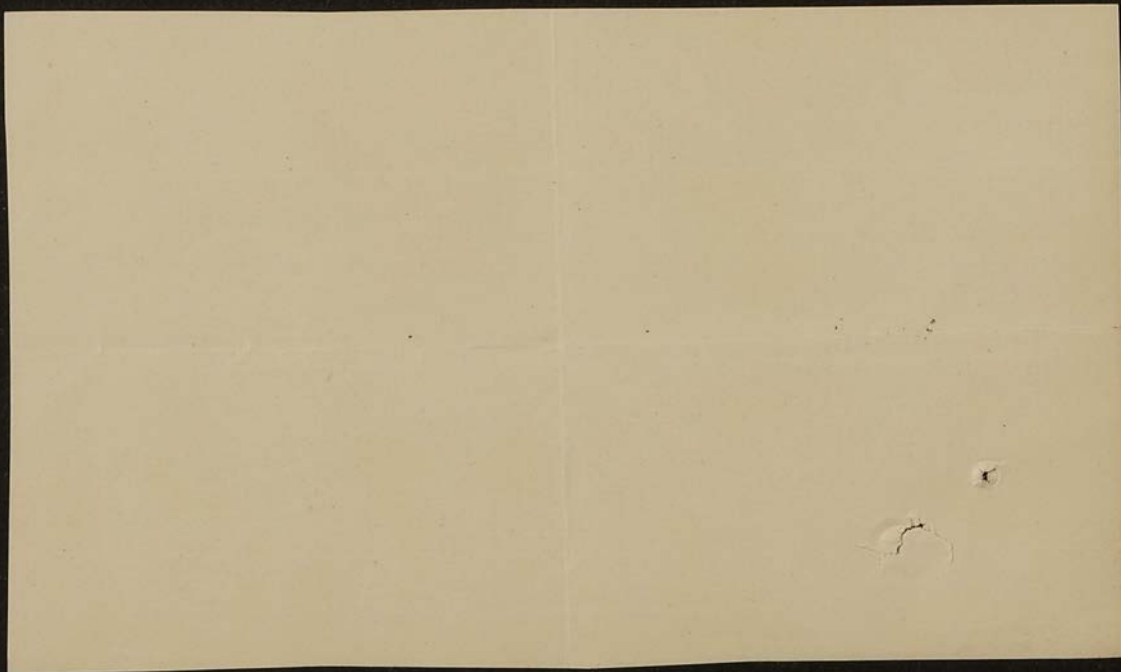


S. J. 





B

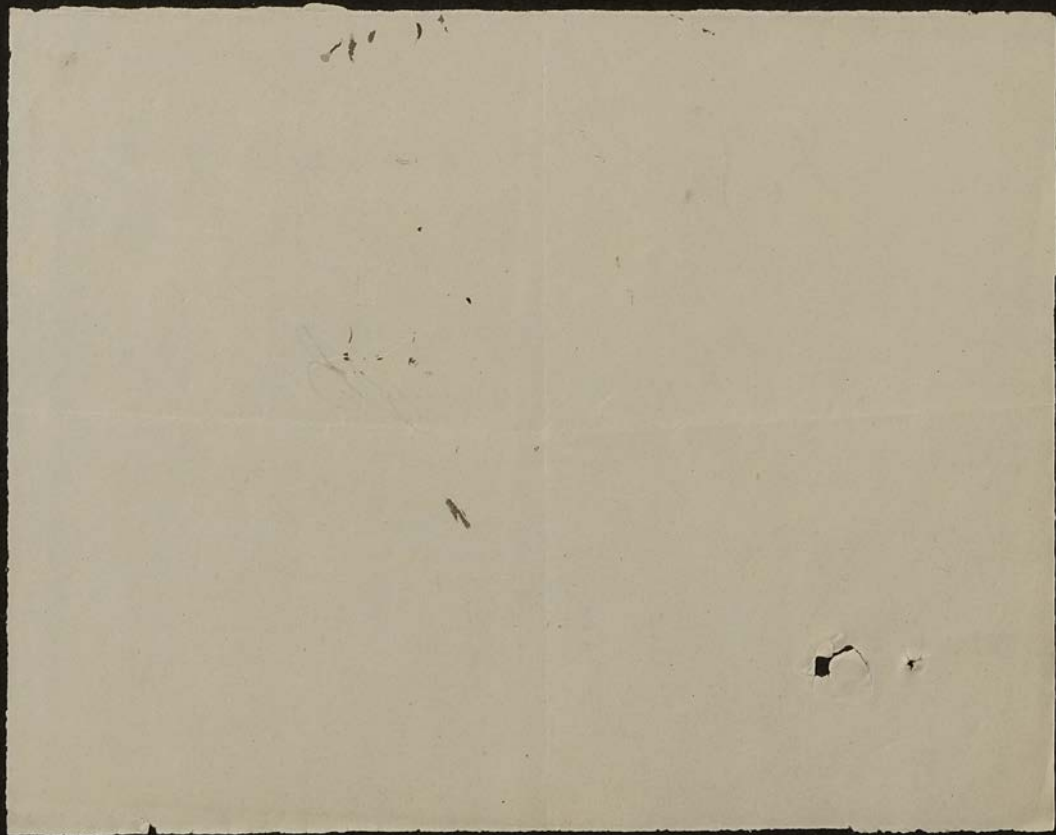


L. S. B

MB

W

B

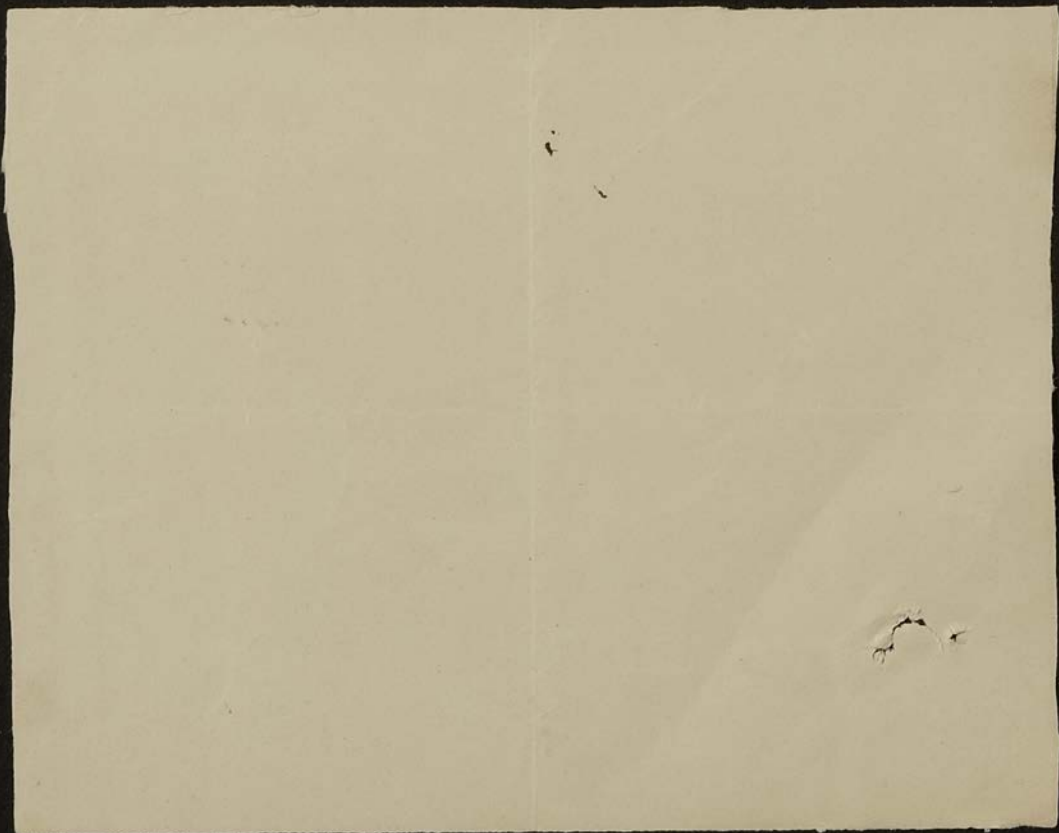


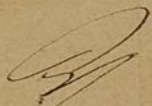
S. S. 2

M

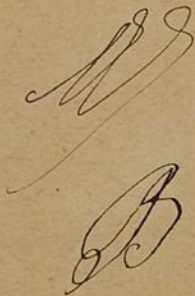
M

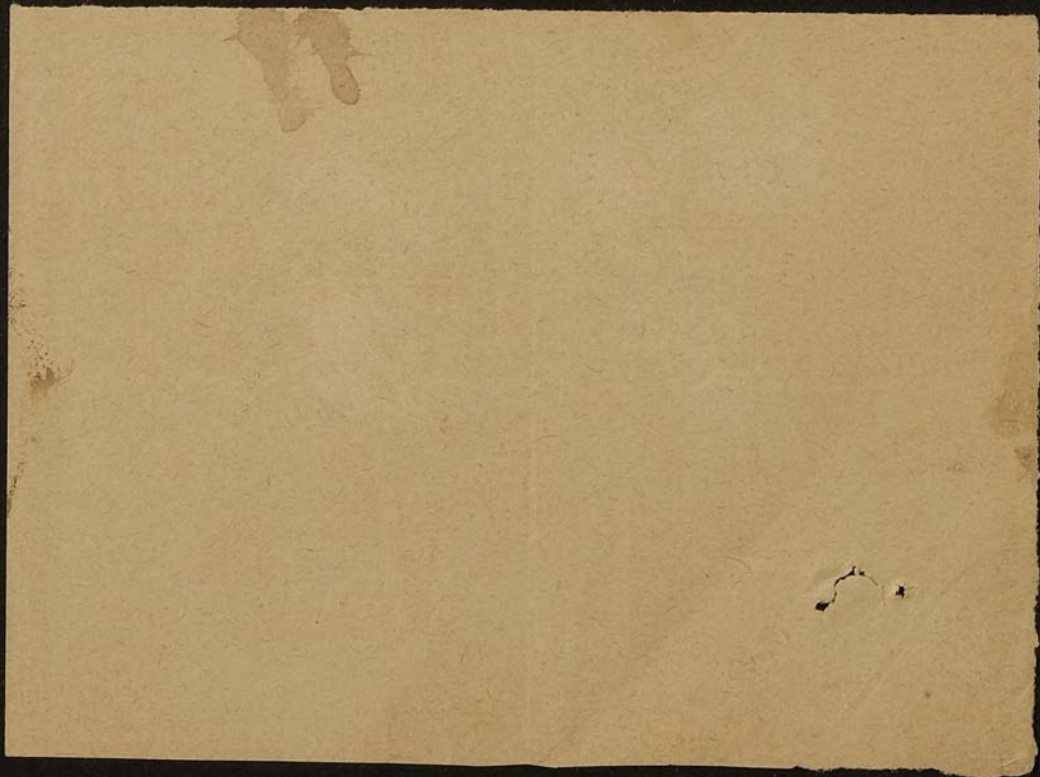
B



F. I. 



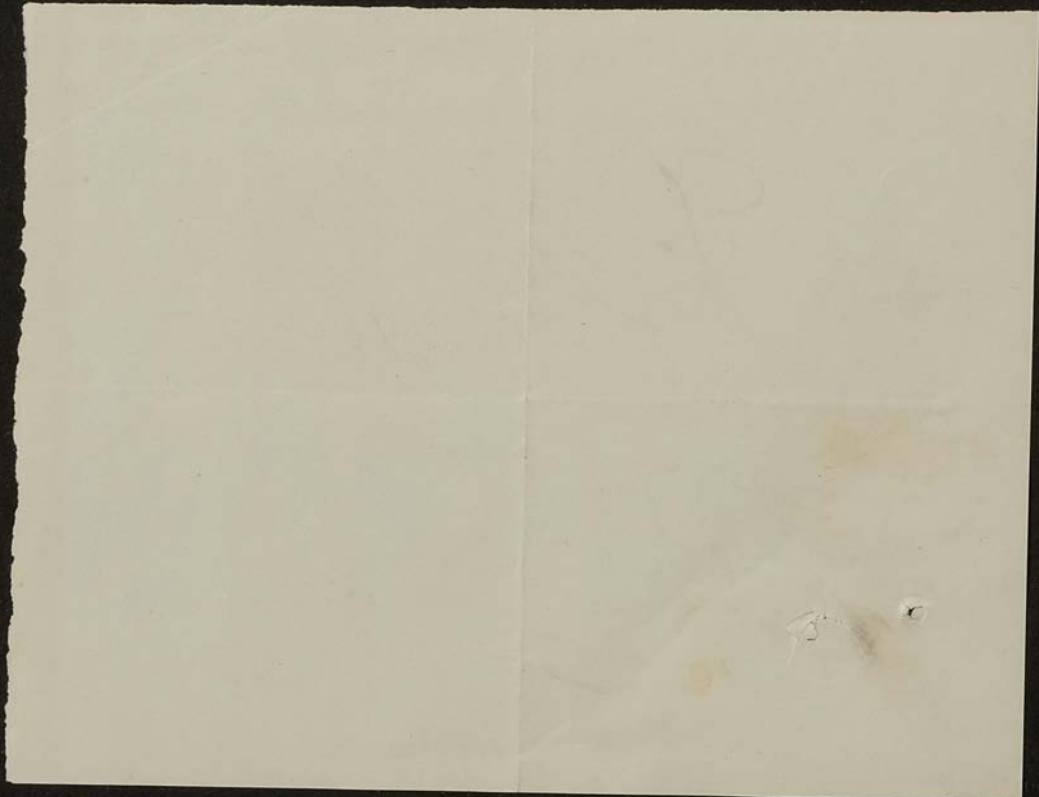




F.S.

Wm

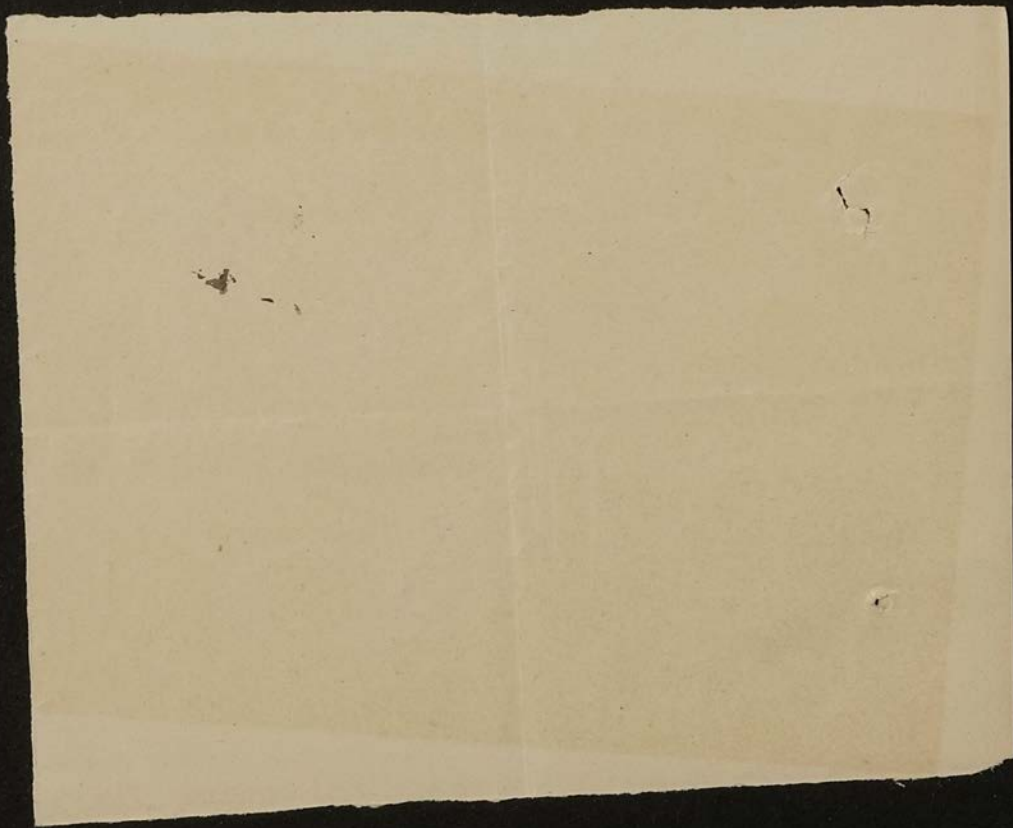
Wm



F. J. B.

M. K.

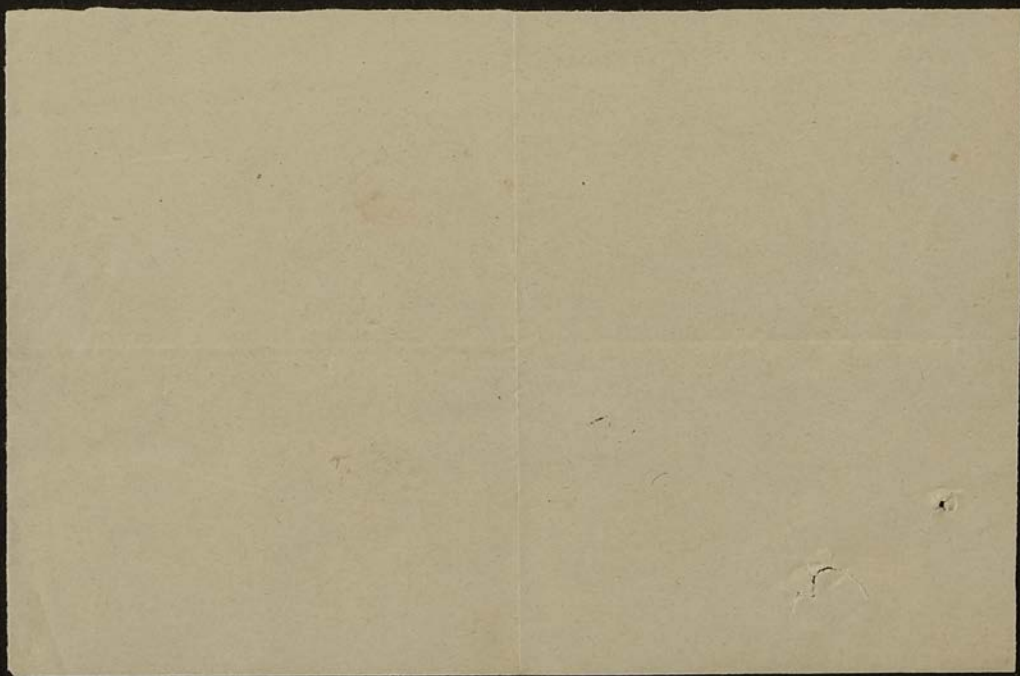
M. B.



F. S.

[Signature]
[Signature]

[Signature]
[Signature]



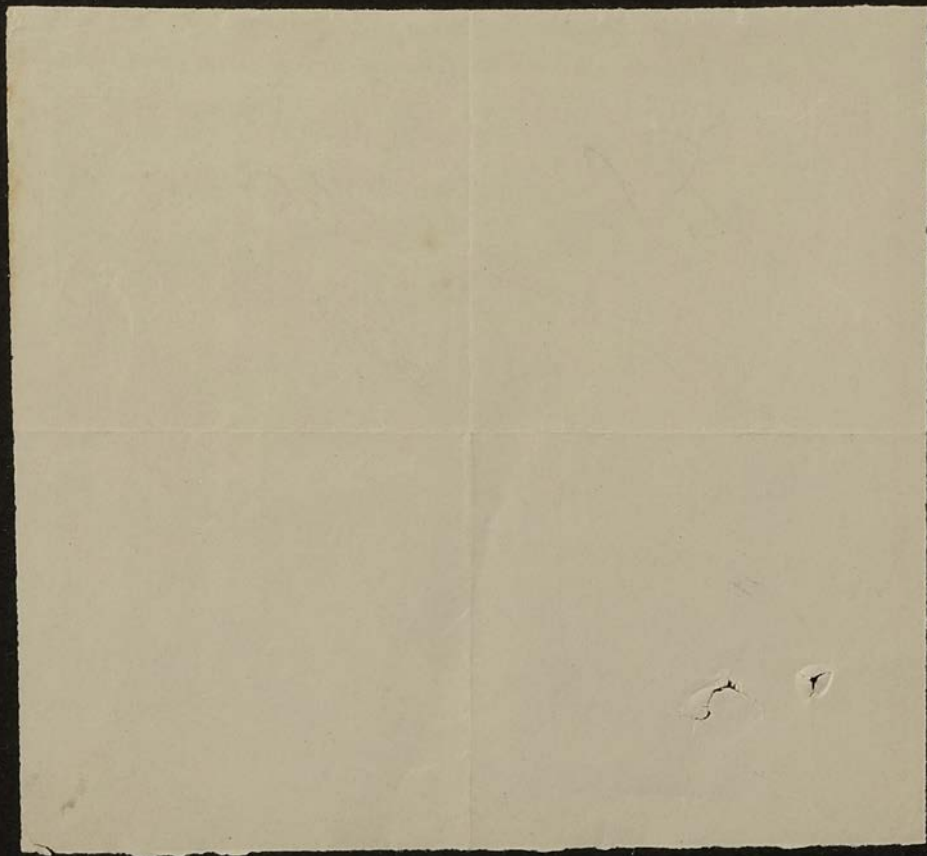
F.S.

W

M

B

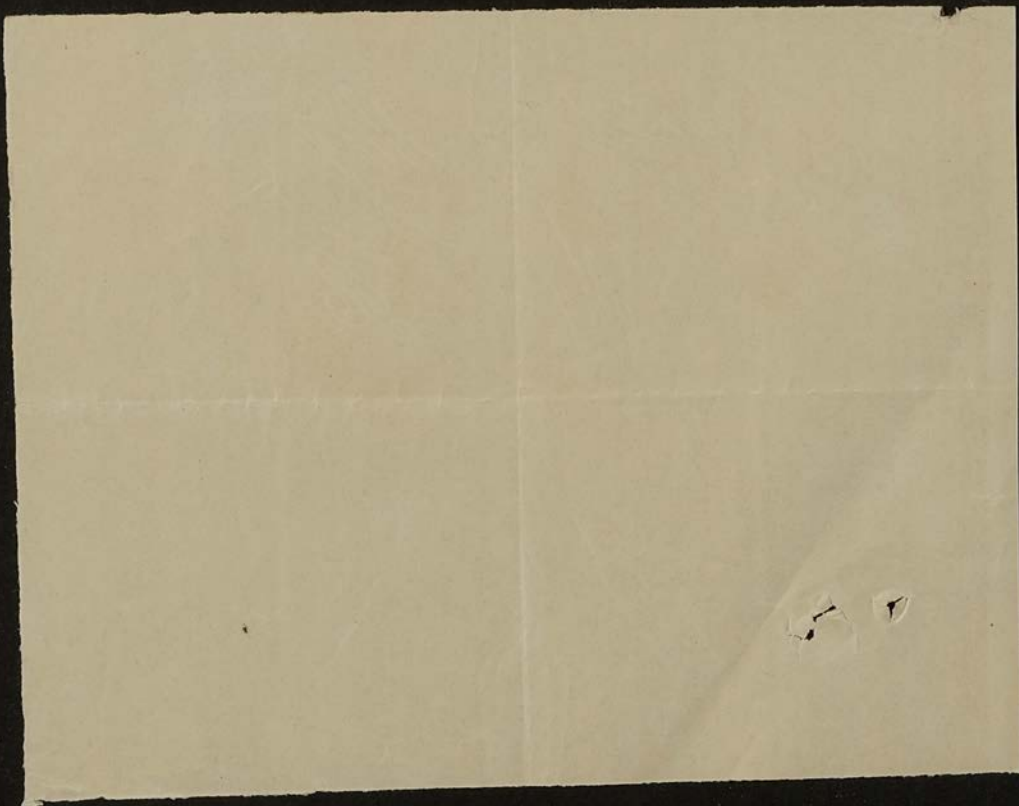
M



F. S. R.

W. H.

W. B.



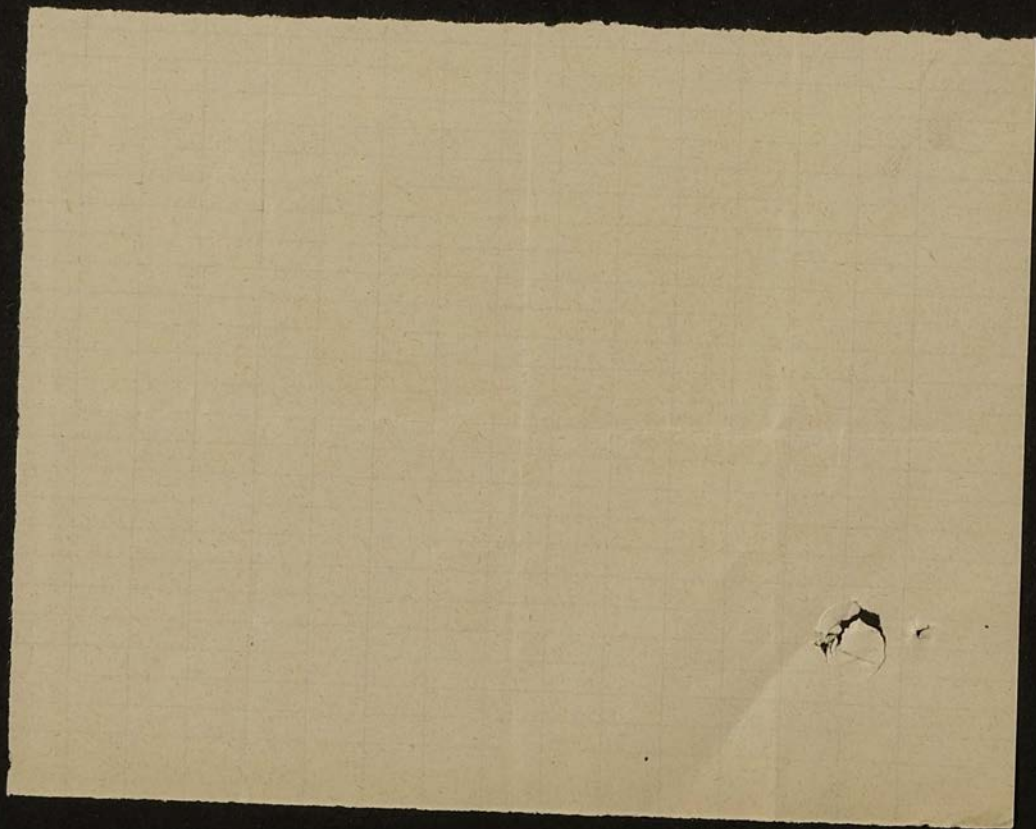
L.S.

W

W

W

B

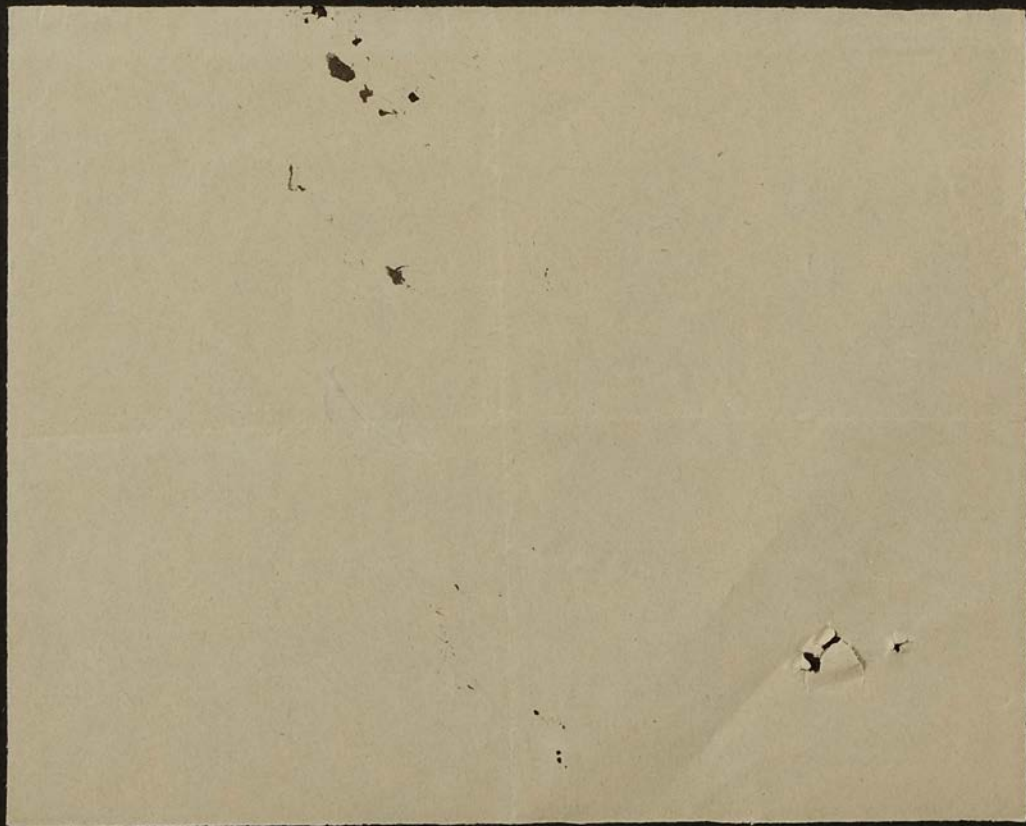


F. S. R.

M

M

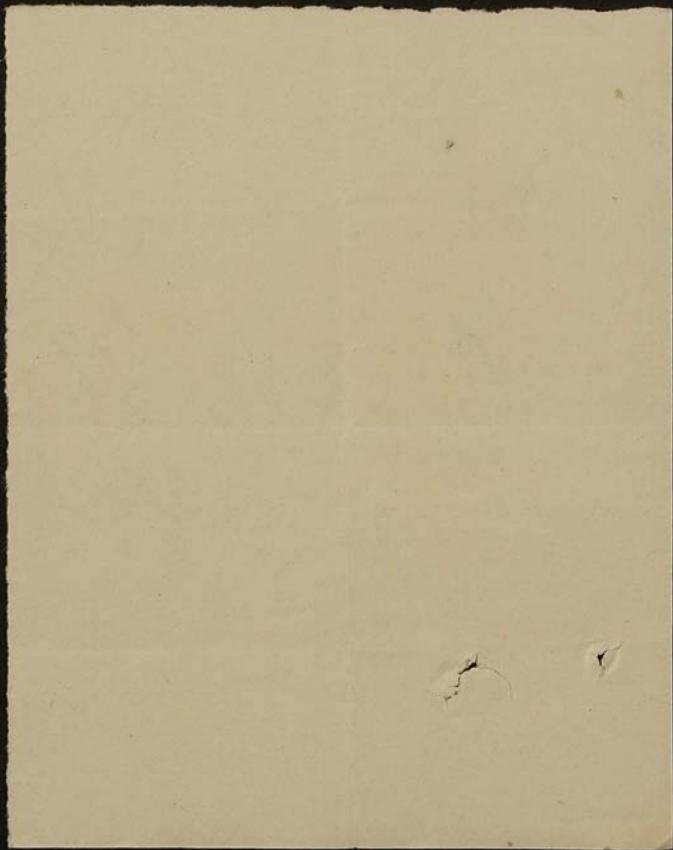
B



J. S. 

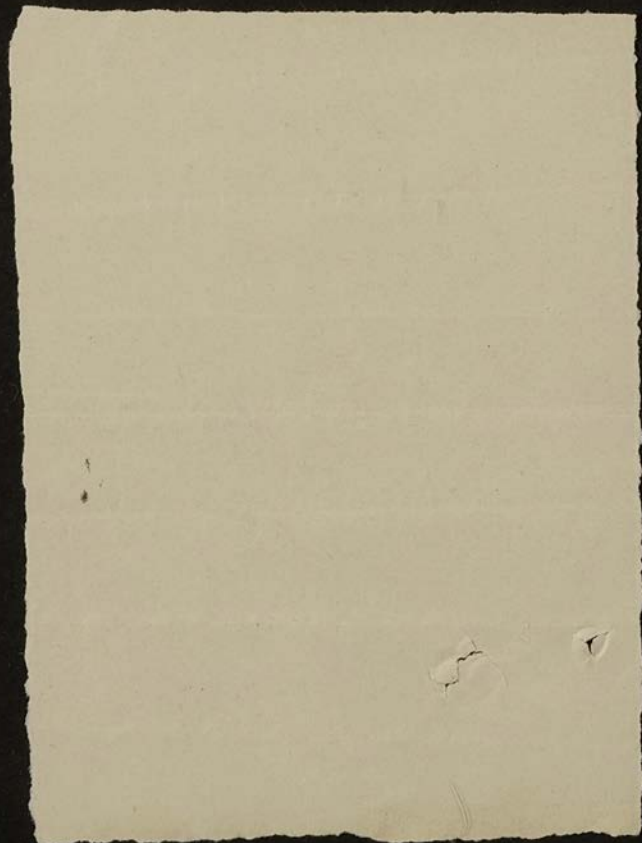
B


M



J. L. /

M. B.
B



F.S. ~~W~~ B.S.
M.B.

Élections Sénatoriales du 4 janvier 1891

CANDIDAT RÉPUBLICAIN

~~Dr L. FERRY~~

Séjourant sortant

Wm. L. G. S. 1858

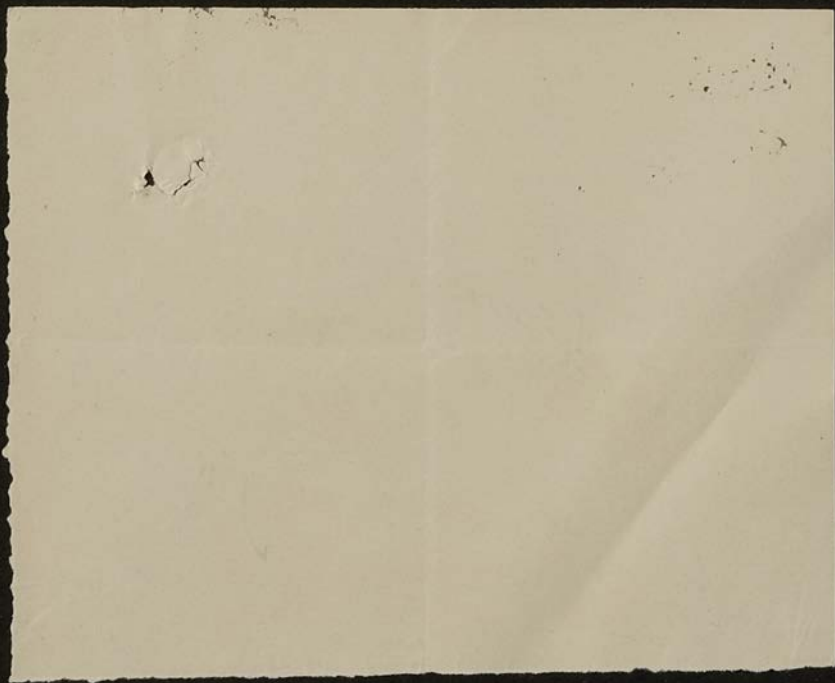


SP

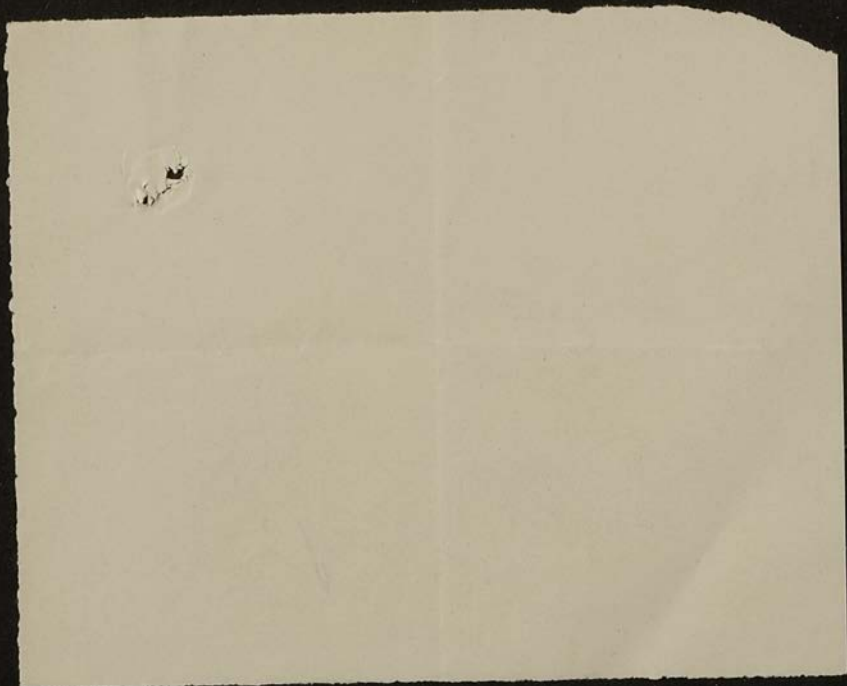
SP

W

W.S.



BB
SW
CS
JL



EB

EB

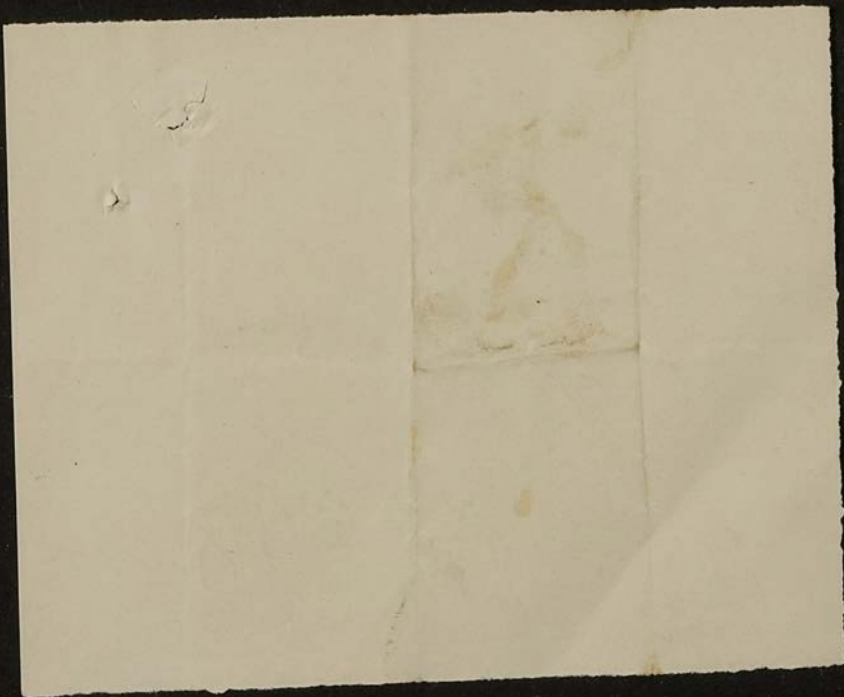
W. H. L.

L. S. L.



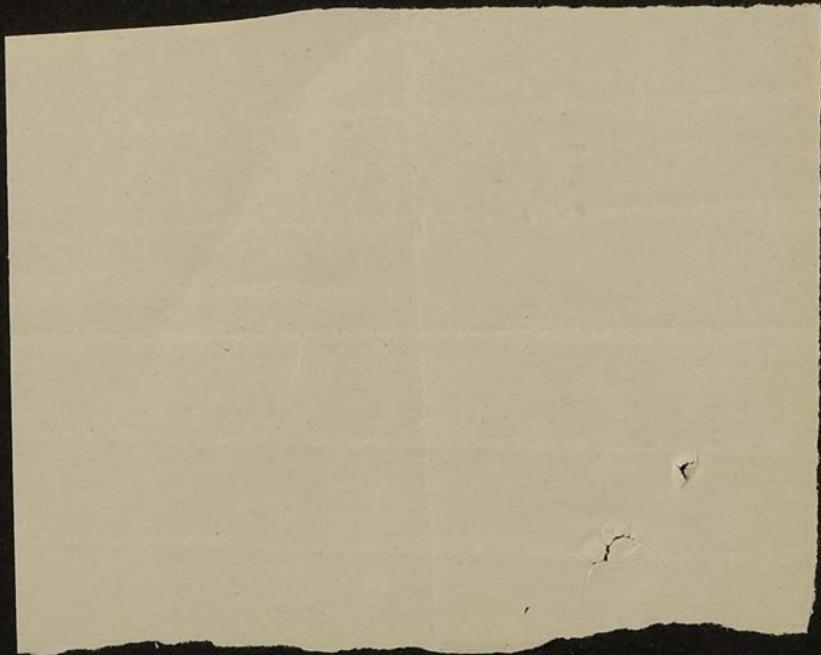
12

W. H. L. / J. S. / S. B. / S. H.

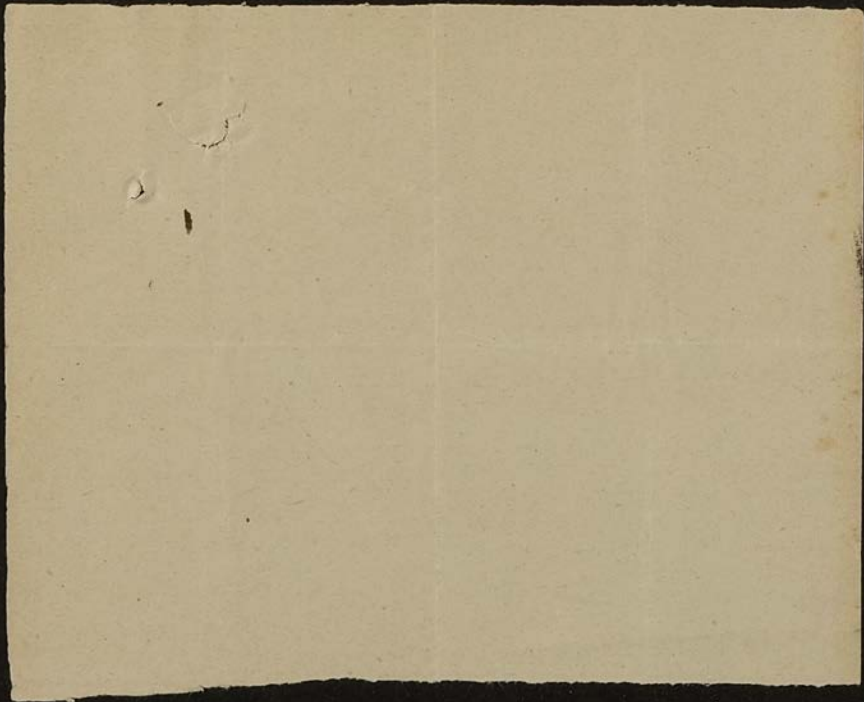


J. S.

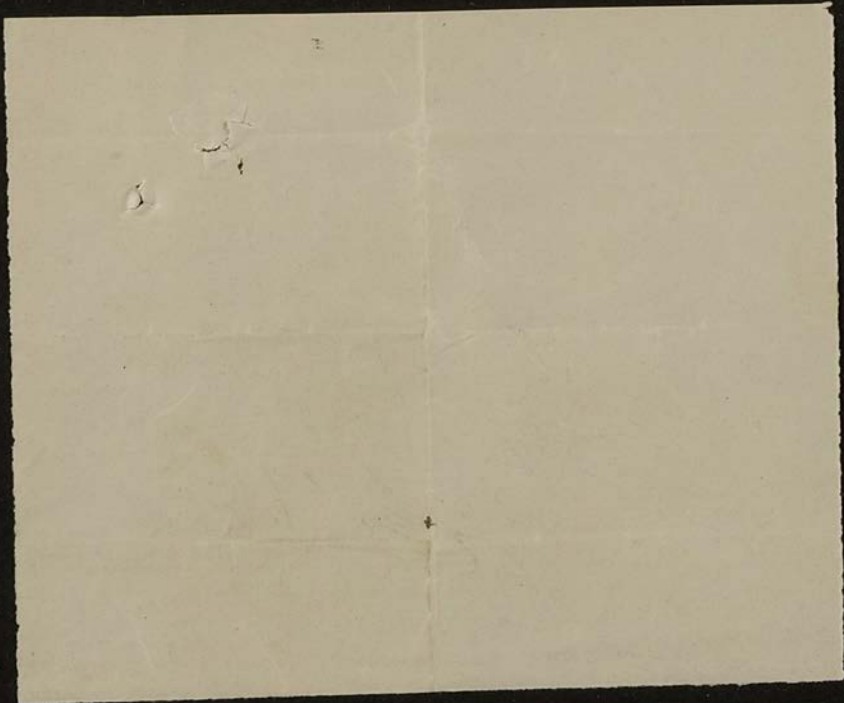
B. M. M. B.



Mr
S. J. D.
J. S.

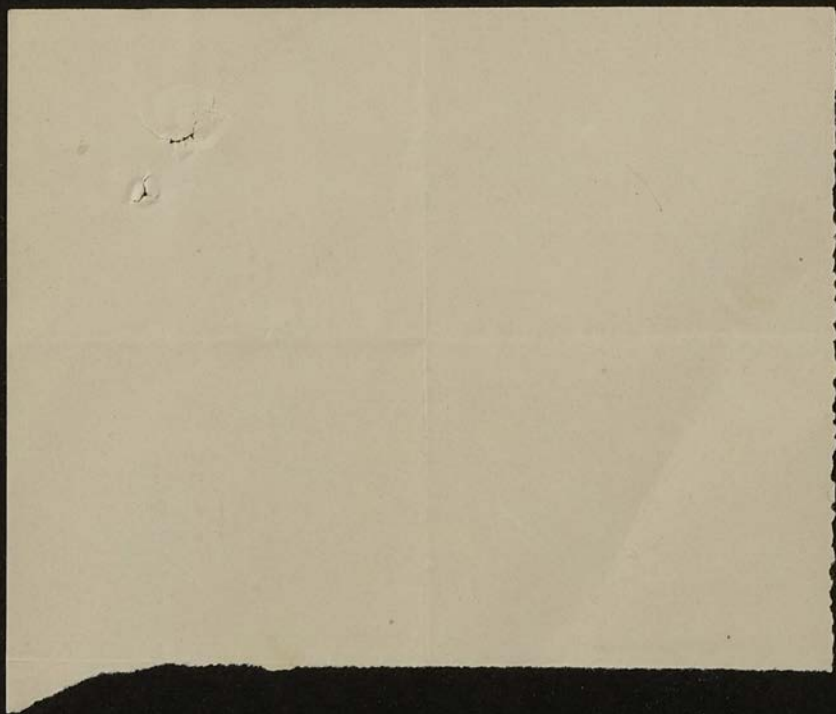


EB
MS
M
L.S.



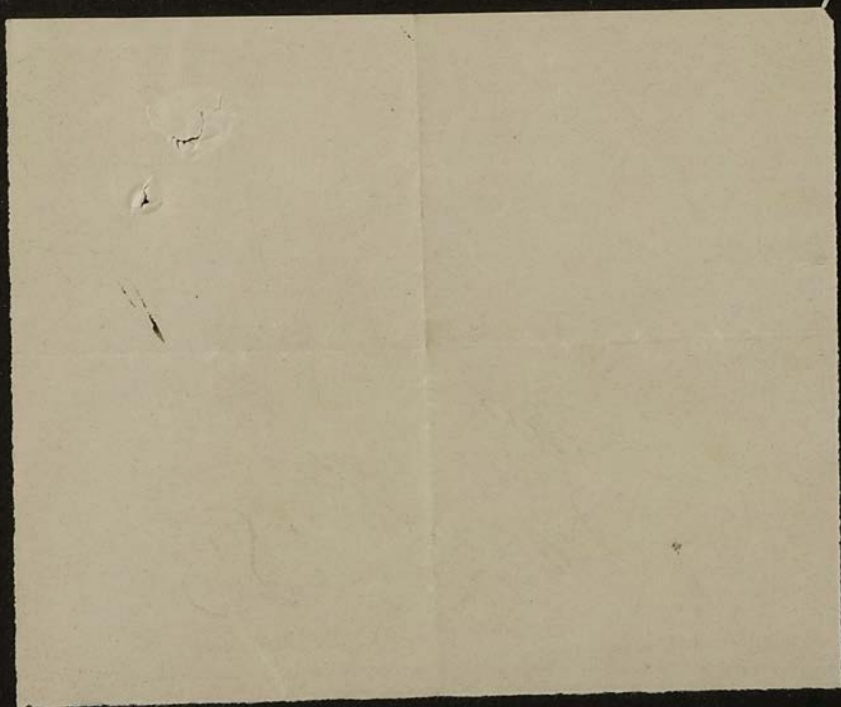
EB
S. S.

W. H.
S. S.



ED
Jan

WHL
L
S's



INMCEM

1891

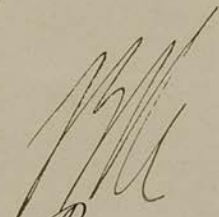
1891

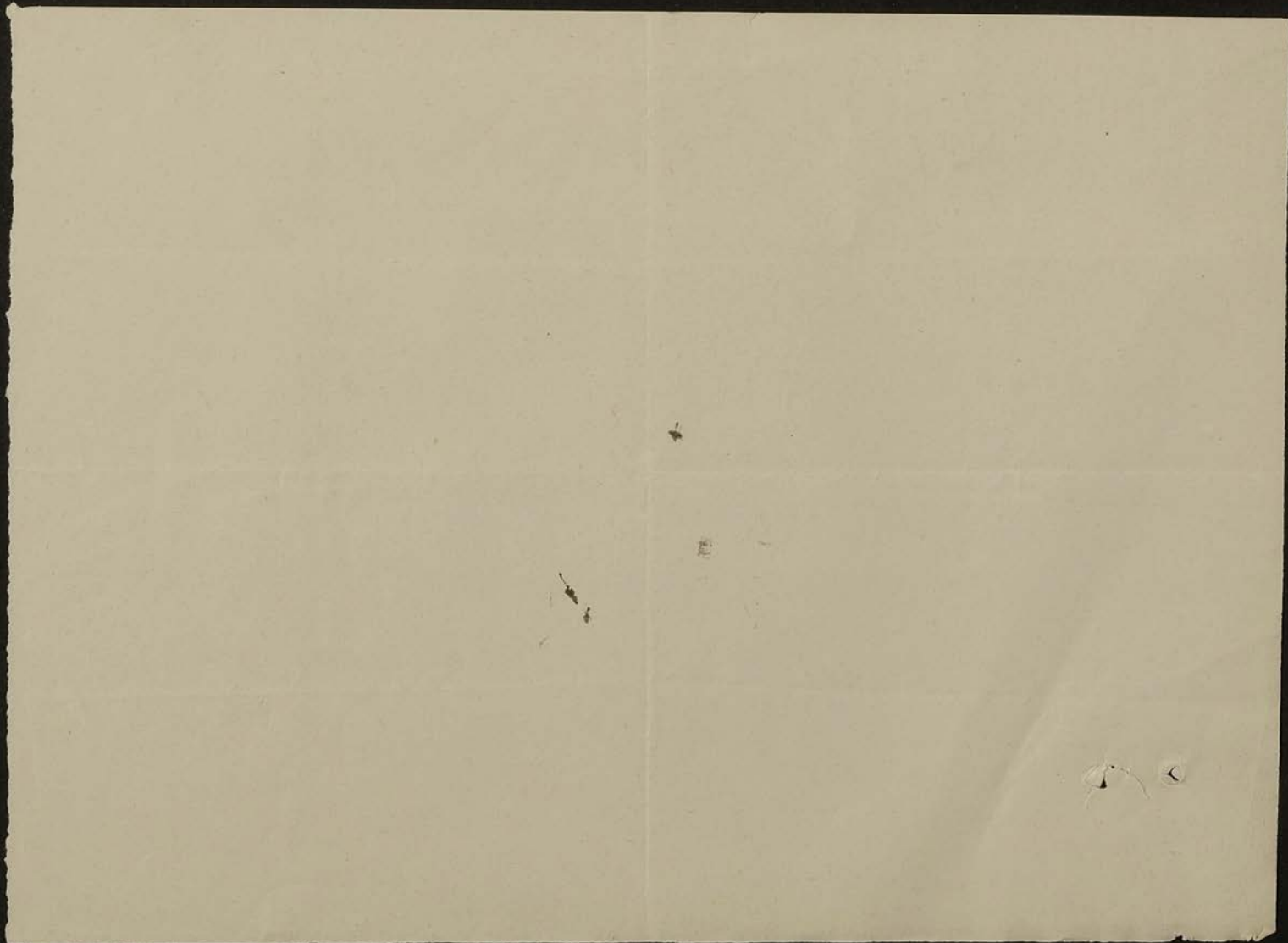
MS
MS
MS

MS
B

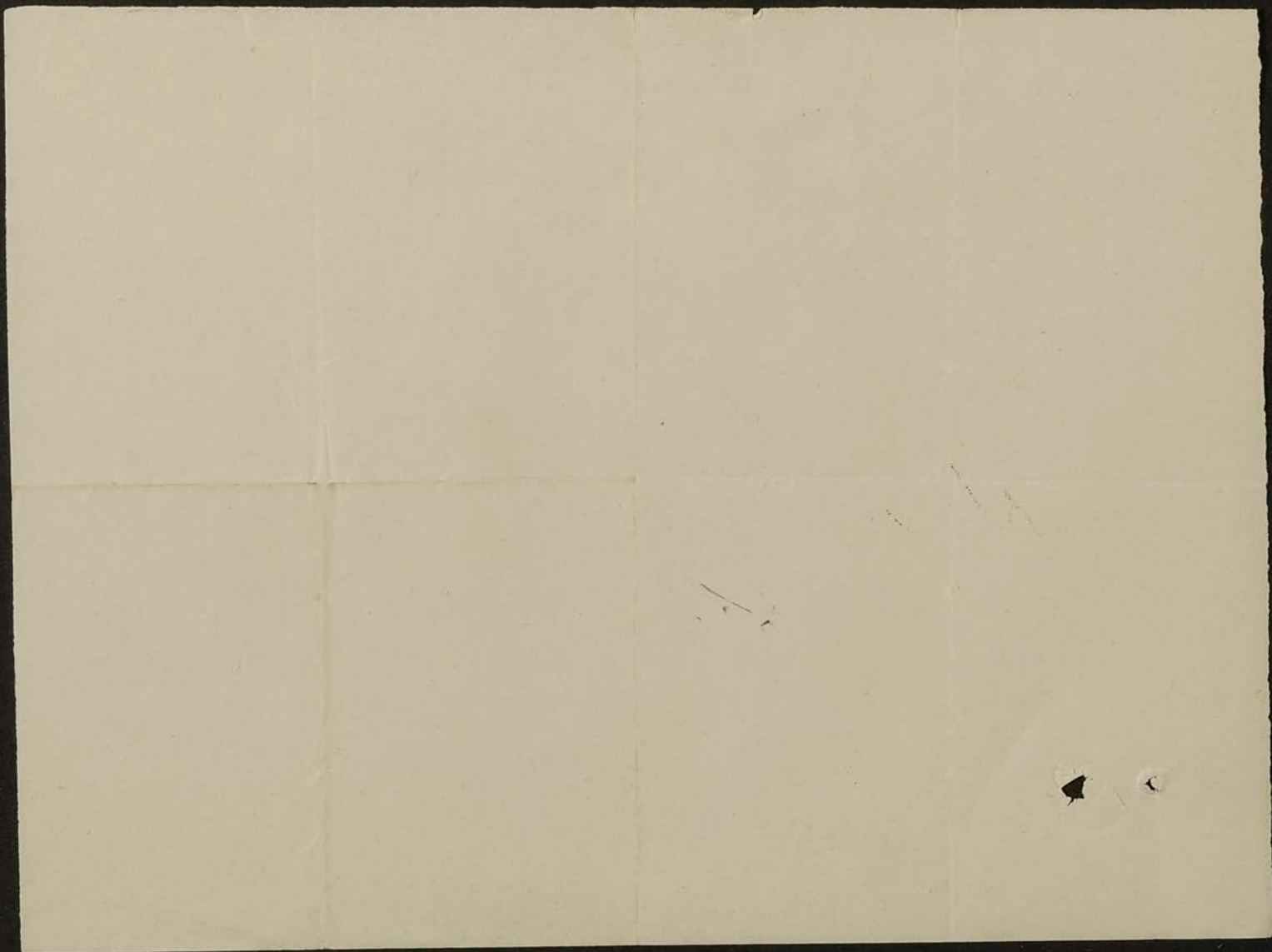


F.T. 

 
B



Prof. F. S.
W. M. S.
B



ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

Belfort

(EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875 ET 9 DÉCEMBRE 1884.)

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 11 janvier 1888,
à 9 heures du matin, pour élire un sénateur.

(1) Nom et prénoms du président
du collège. — Président ou vice-pré-
sident ou juge le plus ancien.

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit, le quatre du mois de Janvier
nous (1) François Xavier Jean Baptiste Margloff
du tribunal de première instance de Belfort, nous sommes
rendu dans la salle d'audience à l'hôtel de ville
local désigné pour la réunion du collège électoral du département du Haut-Rhin
convoqué en vertu du décret du 9 novembre 1880
à l'effet d'élire un sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été
immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les
deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. Bereghol Joseph (conseiller municipal), né le 28 janvier 1822
M. Cuillas Félix Valentin (conseiller municipal), né le 18 octobre 1833
M. Fronard Edouard (maire de Cravanche), né le 2 avril 1858
M. Roy Emile (maire de Buc), né le 4 novembre 1860

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. Boulanger Victor
né le 21 juin 1852 (maire de Besençon), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884 portant modification aux lois sur l'orga-
nisation du sénat et les élections des sénateurs.

2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875 sur l'élection des sénateurs modifiée
par la loi du 9 décembre 1884;

3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode
de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;

5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale;

7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé
en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de
l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en sections de vote, de la manière suivante (1) :

1 ^{re} Section, de la lettre	à la lettre	—	électeurs.
2 ^e Section, —	—	—	—
3 ^e Section, —	—	—	—
4 ^e Section, —	—	—	—
5 ^e Section, —	—	—	—
6 ^e Section, —	—	—	—
7 ^e Section, —	—	—	—
8 ^e Section, —	—	—	—
9 ^e Section, —	—	—	—
10 ^e Section, —	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 ^{re} SECTION	Président	M. (2)
	Scruteurs	M.
		M.
		M.
2 ^e SECTION	Président	M.
	Scruteurs	M.
		M.
		M.
3 ^e SECTION	Président	M.
	Scruteurs	M.
		M.
		M.
4 ^e SECTION	Président	M.
	Scruteurs	M.
		M.
		M.
5 ^e SECTION	Président	M.
	Scruteurs	M.
		M.
		M.

6 ^e SECTION	Président	M.
		M.
	Scrutateurs	M.
		M.
		M.
7 ^e SECTION	Président	M.
		M.
	Scrutateurs	M.
		M.
		M.
8 ^e SECTION	Président	M.
		M.
	Scrutateurs	M.
		M.
		M.
9 ^e SECTION	Président	M.
		M.
	Scrutateurs	M.
		M.
		M.
10 ^e SECTION	Président	M.
		M.
	Scrutateurs	M.
		M.
		M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *un*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, *à l'urne* ~~aux sections~~ de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de ~~chacune~~ *cette* des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre ⁽¹⁾.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements ~~qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.~~

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, *le bureau a été appelé à se prononcer sur le point de savoir* ils en ont relégué au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

Trois membres au moins ont toujours été présents à ^{la}chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les ~~membres des bureaux de sections~~, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté en toutes lettres le nombre des votants, ~~les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.~~

~~Ce bureau~~ a ouvert ~~les~~ boîtes ~~une à une~~ et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section. <i>unique</i>	171	171		
2 ^e idem.....				
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
7 ^e idem.....				
8 ^e idem.....				
9 ^e idem.....				
10 ^e idem.....				
TOTAUX.....				

Les bulletins contenus dans ^{la}chaque boîte ont été ^{dépouiller}ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A ~~chaque table~~, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège ~~et les présidents des sections~~ ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour. *Il n'a été trouvé aucun*

Les bulletins nuls ou douteux ~~n'ont pas été compris dans le dépouillement.~~ Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À							
				M. La Docteur Frey	M. Emil Heller	M. Keller	M. Jodel Claude Jodel	M.	M.	M.	M.
1 ^{re} Section. <i>Leinigen</i>	171	171		126	3	4	2				
2 ^e idem.....											
3 ^e idem.....											
4 ^e idem.....											
5 ^e idem.....											
6 ^e idem.....											
7 ^e idem.....											
8 ^e idem.....											
9 ^e idem.....											
10 ^e idem.....											
TOTAUX.....											

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits..... 153
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements..... 171
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes..... 171

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants⁽¹⁾..... 171
A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître⁽²⁾..... 36
RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.. 135
MAJORITÉ ABSOLUE⁽³⁾..... 68

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu ⁽¹⁾

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES
M. le Docteur Louis Frézy	Cent vingt six	126
M. Lallier Paul	quatre	4
M. Emile Bellet	Trois	3
M. Jardon Claude Karou	Deux	2
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2) <i>Neuf</i>	<i>neuf</i>	36

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. ⁽³⁾ le Docteur Louis Frézy
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue a été proclamé sénateur

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus ⁽¹⁾

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à cinq heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....				
2 ^e idem.....				
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
7 ^e idem.....				
8 ^e idem.....				
9 ^e idem.....				
10 ^e idem.....				
TOTAUX.....				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À									
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
1 ^{re} Section.....													
2 ^e idem.....													
3 ^e idem.....													
4 ^e idem.....													
5 ^e idem.....													
6 ^e idem.....													
7 ^e idem.....													
8 ^e idem.....													
9 ^e idem.....													
10 ^e idem.....													
TOTAUX.....													

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾.....

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ⁽²⁾.....

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾.....

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.
Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. (3)
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue
été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à *mi* heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875 ;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi ;

Sous les n°s à , les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture ;

Sous les n°s à , les feuilles de pointage ;

Sous les n°s à , les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins blancs	}	36
Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante . . .		
Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître .		
Bulletins sur papier non blanc		
Bulletins portant des signes extérieurs		
Bulletins divers	}	~

Enfin, sous les n°s à , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit : *rien*

Le Président,

Les Membres du bureau.

Le Secrétaire,

[Signature]

[Signature]

[Signature]
[Signature]
[Signature]

DÉPARTEMENT
du Haut Rhin.

MODÈLE N° 3.

ANNEXE A la circulaire
DU 10 NOVEMBRE 1890

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
	Canton de Belfort				
Andelnans	Fritsch Louis Gustave, propriétaire à Belfort.	accepté	Sapin Louis, C. M.	accepté	
Argisans	Cordier François, C. M. Cuirassier, n° 6 2 ^e régiment 1848	1 ^{er}	Roy André, n° 6 1 ^{er} 1852. C. M.	1 ^{er}	
Banvillars	Mouilleseaux François du qrs. maire.	1 ^{er}	Saferté Joseph, adjoint.	1 ^{er}	
Barvillers	Bornicque Gustave, maire.		Villaume François petit C. M.	id	
1 ^{er}	Villaume François range C. M.				
Belfort	Muller Albert, C. M.		Jacquet Joseph, C. M.	id	
1 ^{er}	Lapostolle Niel, adjoint		Cordier Pierre, C. M.	id	
1 ^{er}	Caillas Félix Valentin, C. M.		Moré Charles, C. M.	id	
1 ^{er}	Etispian Hippolyte, adj.				
1 ^{er}	Metz Juteau Adolphe, C. M.				
1 ^{er}	Villaume Gustave, C. M.				
1 ^{er}	Guldemann Georges, C. M.				
1 ^{er}	Sallot Paul, maire.				
1 ^{er}	Le Franc Hippolyte, C. M.				
1 ^{er}	Bauglot Joseph, C. M.				
1 ^{er}	Loriton Nicolas, C. M.				
1 ^{er}	Vallée Charles, C. M.				
Bermont	Roy Emile, adj.		Roy Louis	id	
Botans	Courtot Alphonse, C. M.		Bermont Gustave, adj.	id	
Buc.	Roy Emile, maire.		Roy François, dit maréchal C. M.	id	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Charmois	Rassinier Auguste, Maire	accepté	Guillaume Emile, C.M.	accepté	
Chatenois	Bisiaux Célestin, Maire	id	Grosjean Eugène, C.M.	id	
id	Vermot Charles, industriel	id			
Chèvremont	Cavernier François, C.M.	id	Devantory Eugène, adj. ^t	id	
id	Jeannin Séraphin, Maire	id			
Cravanche	Frossard Edouard, Maire	id	Philippe Abel, adj. ^t	id	
Sanjoutin	Chorton Octave, Maire	id	Besançon Séverin, C.M.	id	
id	Boulanger Alphonse, C.M.	id			
id	Mouilleseaux Charles, C.M.	id			
Dorans	Courtet Florentin, Maire	id	Denier Alexis, adjoint	id	
Escherie - Aubraye	Hardy Célestin, Maire	id	Barbier Célestin, adj. ^t	id	
Esserik	Villemey François, Maire	id	Burcez Constant, C.M.	id	
id	Monnier Sédore, adj. ^t	id			
Fontenelle	Charpiot Xavier, Maire	id	Meyer François, C.M.	id	
Meroux	Jacques François, de Jacques C.M.	id	Gressot Théophile, C.M.	id	
id	Géte Rouan, adjoint	id			
Moval	Géte Théodore, Maire	id	Mouhat Constant, C.M.	id	
Novillard	Favez Célestin Vieux, prop. ^t	id	Grevillot Thébaud, prop. ^t	id	
Offemont	Clément Séverin, C.M.	id	Simonin Jean, adj. ^t C.M.	id	
id	Sichier Georges, Maire	id			
Perouse	Boulanger Victor, Maire	id	Serre Emile, adjoint	id	
Rechotte	Courtot Eugène, Maire	id	Antoine Célestin, C.M.	id	
Rippe	Seigebert Célestin, Maire	id	Sismann Philippe, C.M.	id	
Salbers	Feltier Jean-Pierre, Maire	id	Feltier Jules, adjoint	id	
Sevenans	Saglio Alexis, Ingénieur à Paris, C.M.	id	Bourquard François, C.M.	id	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Créteil	Renoux Félix, adj ^t	accepté	Courtois Gustave, C. M.	accepté	
Urcerey	Roy François, Maire	id	Rosier Ambrise, adj ^t	id	
Valdivie	Barberot Constant, Maire né le 15 février 1844	id	Chébaud Jean Baptiste, C. M.	id	
id	Chambaud Jules, C. M.	id			
Pétrigne	Trudot François, Maire	id	Chevillon Pierre, C. M.	id	
Vézelois	Charpich Célestin, adj ^t	id	Bourquard Pierre Louis, Maire	id	
Courvenans	Kosselch Jules, Maire	id	Courtot Alphonse de François, C. M.	id	
Ancien Canton de Dannemarie (Communes restées françaises).					
Chavarmotte	Molz Étienne, Maire	accepté	Kitter Aloise, adj ^t	accepté	
Chavannes les Grands	Gauthier François, Maire	id	Bourquin Émile, adj ^t	id	
Suorce	Grimont J ^r Pierre, adj ^t	id	Jobin François, C. M.	id	
id	Martin Joseph, C. M.	id			
Canton de Belle.					
Beaucourt	Bornieppe Eugène, adj ^t	accepté	Bouillon Émile, C. M.	accepté	
id	Grasser Xavier, adj ^t	id	Prenoz Julien, C. M.	id	
id	Mailard Louis, C. M.	id			
id	Meigner Fritz, C. M.	id			
id	Meignin Émile, C. M.	id			
id	Rolland Paul, C. M.	id			
id	Sonze Louis, C. M.	id			
id	Schly Adolphe, C. M.	id			
id	Cotrens Frédéric, C. M.	id			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Boron	Fritz Joseph, maire	accepté	Moine Jules, C. M.	accepté	
Boulogne	Dunand Louis, maire	id	Renoux Xavier, C. M. 32 ans.	id	
id	Baudet George, adjoint	id			
Brebotte	Heury François, maire	id	Schunberg Jules, adjoint	id	
Bretagne	Laguard François, maire	id	Pélin Jean Pierre, adjoint	id	
Courcelles	Colin Adolphe, maire	id	Bisaine François, adjoint	id	
Courtelevans	Gordonnier Hubert, maire	id	Hantz Pierre, adjoint	id	
Croix	Bideaux Clément, maire	id	Keras Alexis, C. M.	id	
Selle	Ackermann Grille, maire	id	Fritz Joseph, C. M.	id	
id	Grelat Joseph, adjoint	id	"		
id	Lez Félix, C. M.	id	"		
Faverois	Saibe Nicolas, maire	id	Courvoisier Xavier, C. M.	id	
Fiche l'Eglise	Bietry Augustin, maire	id	Bietry Adolphe, adjoint	id	
Floumont	Guithard Jules, maire	id	Sorentz Joseph, C. M.	id	
Froidfontaine	Heury Pierre, C. M.	id	Hotel François, C. M.	id	
Grandvillars	Bruet Pierre, adjoint	id	Saugier Pierre, C. M.	id	
id	Laval Joseph, C. M.	id	"		
id	Dinet Xavier, C. M.	id	"		
Grosnes	Sabourin François, maire	id	Rouéche Clément, adjoint	id	
Jonchery	Marion André, maire	id	Charbonnier Pierre, adjoint	id	
id	Rebrassie Jules, C. M.	id	"		
Labetain	Bellet Jules, maire	id	Luprez Eugène, adjoint	id	
Lepuis	Adelheim Louis, C. M.	id	Fischer Chistol, C. M.	id	
Mezière	Bougeot Joseph, maire	id	Saugier Joseph, C. M.	id	
id	Marion Louis, C. M.	id	"		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Monbenton	Kaicomte Emile, anc. maire	accepté	Bietry Emile, C. M.	accepté	
1 ^{re}	Villaumie François, Maire	id			
Morewillars	Villard Armand, Maire	id	Laval Etienne, C. M.	id	
1 ^{re}	Charpiot Constant, C. M.	id			
Rechèry	Chavanne Henri, Maire	id	Wallat Emile, adjoint	id	
1 ^{re}	Hantz Jules Joseph, C. M.	id			
Recourance	Busson Eugène, Maire, né le 18 sept. 1843.	id	Vonna Jacques, adj ^t	id	
Saint-Léger	Moinet Alexandre, adjoint	id	Colin Eugène, C. M.	id	
1 ^{re}	Bideaux Jules, Maire	id			
Chancourt	Roupy Alphonse, C. M.	id	Brochier Pierre Joseph, Maire	id	Protestation déposée au Conseil de Préfecture le 2 X 1897.
Hellersch	Verein François, Maire	id	Pierson Jules, adj ^t	id	
Hillars le Sec.	Bidaux Edouard, adj ^t	id	Wallat Joseph, C. M.	id	
Canton de Fontaine					
Angesb	Letard J ^{re} Baptiste, Maire	accepté	Witter J ^{re} Baptiste, C. M.	accepté	
Bessencourt	Glasbe François, Maire	id	Kilque Eustine, adj ^t	id	
Bethonvilliers	Bornique François, Maire	id	Montaignon Charles, fils C. M.	id	
Cunelières	Morellet Joseph, Maire 60 ans	id	Catté Louis, C. M. 65 ans	id	
Derney	Blanc Georges, Maire	id	Jullerch Constant, adj ^t	id	
Eguenigue	Goffinet François, Maire	id	Bessencourt François, adj ^t	id	
Felon	Erny Pierre, C. M.	id	Derneux François, C. M.	id	
Fontaine	Baros Jules, Maire	id	Thomme Prosper, adj ^t	id	
Fossemaigne	Cayot Jacques, adj ^t	id	Charbonnier Pierre, C. M.	id	
1 ^{re}	Lamy Théodore, Maire	id			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Frais	Chébaux J ^e Claude, Maire	accepté	Chébaux Stanislas, adj ^t	accepté	
Sachapelle-s-Rugem.	Grisez Eugène, propriétaire	id	Brauneisen Josph. C. M.	id	
-s-	Bornèque Eugène, C. M.	id			
Sacollongé	Seigevik Richard, maire	id	Coekre Louis, C. M.	id	
Safrange	Neal Pierre, Maire	id	Bornèque Josph. C. M.	id	
Sarivière	Grand François, Maire	id	Jeprion Célestin, C. M.	id	
Menoncourt	Noumair Pierre François Maire	id	Reuillard Auguste C. M.	id	
Montreux-Château	Girard Jacques, Maire	id	Marchand François, C. M.	id	
-s-	Maures Josph. adj ^t	id			
Petitcroix	Louis Xavier adj ^t	id	Rosse Marcelin, C. M.	id	
Thaffins	Bourquardez Célestin maire, né le 17 Nov. 1840	id	Eglin François, adj ^t	id	
Reppe	Montavon Josph. maire	id	Baros Eugène, C. M.	id	
Saint-Germain	Cravat Chébaux, Vastore C. M.	id	Monnier Edouard, Maire	id	
Vauthiermont.	Pétier Justin, adj ^t	id	Frossard François, maire	id	
<u>Canton de Giromagny.</u>					
Arjoudé	Merlet Jean Pierre, C. M.	accepté	Monnier Pierre, C. M.	accepté	
-s-	Merc François, maire	id			
Auxelles-Bas	Eritter Chiorre, Maire	id	Faire Josph. C. M.	id	
-s-	Durin Josph. adj ^t	id			
Auxelles-Haut	Rubeau Jules, maire	id	Lamielle Josph. C. M.	id	
-s-	Chevend Julien, adj ^t	id			
Bourq.	Tovrier J ^e Claude, maire	id	Petitjean J ^e P ^e C. M.	id	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Chaux	Tourchet Louis, maire	accepté	Staine Xavier, adj. ^t	accepté	
d ^e	Bardot François, C. M.	id			
Éloie	Corre François, adjoint	id	Bailly J ⁿ Bapt ^e maire	id	
Éuefont-Bas	Beigne Antoine, maire	id	Serrez Thébaud, C. M.	id	
Éuefont-Haut	Monnier François, adj. ^t	id	Prax Xavier, C. M.	id	
d ^e	Marsot Xavier, maire	id			
Évette	Grisey Fr ^s Xavier, maire	id	Peltier François, C. M.	id	
d ^e	Jardot Emile, adjoint	id			
Grosmagny	Boigeol Louis, maire	id	Gacon Auguste, C. M.	id	
d ^e	Benoit Henri, C. M.	id	Thelphin Charles, C. M.	id	
d ^e	Zeller Alexis, C. M.	id			
d ^e	Guenot Jules, C. M.	id			
d ^e	Hennemann Hippolyte, C. M.	id			
d ^e	Pekot Eugène, C. M.	id			
Grosmagny	Chapuis Jules, maire	id	Girardey Célestin, C. M.	id	
d ^e	Marchal Alexis, adj. ^t	id			
Sachapelle-Chaux	Chapuis Florim, maire	id	Willst Xavier, C. M.	id	
d ^e	Peltier Vincent, adj. ^t	id			
Samedelaine	Leimbacher Guillaume, maire	id	Heck François, adjoint	id	
Sepuis (Gy)	Romain Jacques, maire	id	Vimmer Joseph Justin, C. M.	id	
d ^e	Domery Hippolyte, C. M.	id			
d ^e	Colin Julien, adj. ^t	id			
Petitmagny	Marchal Alphonse, maire	id	Joudy François, adj. ^t	id	
Rivrescumont	Ferrier Julien, maire	id	Leimbacher quini, C. M.	id	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Rougefontaine	Verrier J. pte Maire	accepté	Thomane Constant, adjt	accepté	
id	Koch Alfred, C. M.	id			
Sermamagny	Griardet Emile, maire	id	Keller Louis, C. M.	id	
id	Sauvageot J. pte adjt	id			
Mercemont	Chevillon Alexandre, C. M.	id	Ruez Hubert, C. M.	id	
id	Reinicke Jérôme, C. M.	id			
Ancien Canton de Masseraux (Communes restées françaises.)					
Seval	Lecombe François, C. M.	accepté	Lecombe Nicolas, maire	accepté	
Petitefontaine	Cordier Richard, maire	id	Conkél Auguste, adjt	id	
Romagny	Houmaire Jacques, maire	id	Buret Théodore, C. M.	id	
Rougemont	Dongé Louis, adjt	id	Heidet François, C. M.	id	
id	Sellier Celestin, C. M.	id			
id	Wächter Théophile, C. M.	id			

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Belfort, le 5 Décembre 1880.

Pour Copie Conforme,
Le Conseiller de Préfecture Délégué,
L. Desmery



DÉPARTEMENT
du Haut-Rhin.

MODÈLE N° 4.

ANNEXE A LA CIRCULAIRE
DU 10 NOVEMBRE 1887.
ANNEXE
la circulaire
du 11 novembre 1887.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1	Ackermann Cyrille, maire,	délégué de la Commune de Delle	Fritz Joseph, C. M.	
2	Adelheim Louis, C. M.	St. Esprit (S)	Fischer Chiebaux, C. M.	
3	Barberot Constant, maire	Valdoie	Chiebaux J. ppte C. M.	
4	Bardeh Franquin, C. M.	Chaux	Staine Xavier, adjt	
5	Barus Jules, maire,	Fontaine	Thomme Prosper, adjt	
6	Beigle Antoine, maire	Etueffont-Bas	Terraz Chiebaux, C. M.	
7	Belet Jules, maire	Sebetain	Suprez Eugène, adjt	
8	Benoit Henri, C. M.	Girromagny	Gacon Auguste, Thelpin. Ch.	
9	Beucler Georges, adjoint	Bourvoigne	Renoux Xavier C. M.	
10	Beugnot Joseph, C. M.	Belfort	Jacquot J. Comier Pierre, Marché.	
11	Bidaux Célestin, maire	Chatenois	Grosjean Eugène, C. M.	
12	Bidaux Edouard, adjoint	Millars-le-sec	Vallat Joseph, C. M.	
13	Bideaux Célestin, maire	Croix	Kerat Alexis, C. M.	
14	Bideaux Jules, maire	St. Dizier	Colin Eugène, C. M.	
15	Bietry Augustin, maire	Tichel'glise	Bietry Adolphe, adjt	Bietry Adolphe couronné en remplacement de Bietry Augustin en 1887
16	Blanc Georges, maire	Denney	Jullerot Constant, adjt	
17	Boigel Louis, maire,	Girromagny	Gacon Auguste, Thelpin Ch.	
18	Borneique Eugène, adjt	Beaucourt	Bouillon Emile, Renoh Julien	
19	Borneique Eugène C. M.	Sachapelle-s-Moye	Brauneisen J. C. M.	
20	Borneique Franquin, maire	Bethonvilliers	Montagnon Charles, fils C. M.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
21	Bonnefue Gustave, Maire	délégué de la 1 ^{re} de Bavières	Villaume François, 1 ^{er} adj ^t C. M.	
22	Bougeot Joseph, Maire,	d ^e Mézière	Saugier Joseph, C. M.	
23	Boulanger Alphonse, C. M.	Danjoutin	Pesancou Desiré, C. M.	
24	Boulanger Victor, Maire	Terrouse	Serre Emile, adj ^t	
25	Bourquard Celestin, Maire	Thaffans	Eglin François, adj ^t	
26	Bruas Pierre, adj ^t	Grandvillars	Saugier Pierre, C. M.	
27	Busson Eugène, Maire	Recourance	Vonna Jacques, adj ^t	
28	Caillaud Félix Valentin, C. M.	Belfort	Jacquet J ^{te} Cordier Pierre, Maire, Ch	
29	Cayot Jacques, adj ^t	Foussomagne	Charbonnier Pierre, C. M.	
30	Chambaud Jules Paul, C. M.	Valdoie	Chiebaud J ^{te} 1 ^{er} adj ^t C. M.	
31	Chapuis Simon, Maire	Sachapelle 2 ^e chaux	Miller Xavier C. M.	
32	Chapuis Jules, Maire.	Grismaingny	Girardey Celestin fils, C. M.	
33	Charpiot Celestin, adj ^t	Vezelois	Bourquard Pierre Louis, Maire	
34	Charpiot Constant, C. M.	Monvillars	Laval Etienne, C. M.	
35	Charpiot Xavier, Maire.	Fontenelle	Meyer François, C. M.	
36	Charton Octave, Maire	Danjoutin	Pesancou Desiré, C. M.	
37	Chavanne Henri, Maire	Richézy	Wallat Emile, adj ^t	
38	Chevion Alexandre, C. M.	Vercemont	Ruez Hubert, C. M.	
39	Clément Desiré, C. M.	Offemont	Simonin J ^{te} 1 ^{er} adj ^t C. M.	
40	Clerc François, Maire,	Anjoutey	Monnier Sidore, C. M.	
41	Colin Adolphe, Maire	Courcelles	Bisaine François, adj ^t	
42	Colin Julien, adj ^t	Lepuis (Gy)	Vimmer J ^{te} 1 ^{er} adj ^t , C. M.	
43	Cordier François Cuirassier	Arpèsans	Roy André, C. M.	
44	Cordier Richard, Maire	Petit Fontaine	Conkél Auguste, adj ^t	
45	Cordonnier Hubert, Maire	Courtebois	Hantz Pierre, adj ^t	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
46	Corré François, adjoint	délégué de la C ^{me} d'Elvi	Bailly J ^m p ^{pt} , Maire	
47	Courtot Alphonse, C. M.	d ^e Botans	Bermont Gustave, adj ^t	
48	Courtot Eugénie, Maire	Rechotte	Antoine Célestin, C. M.	
49	Courtot Breutin, maire	Sorans	Senier Alexis, adj ^t	
50	Cravak Thibaud Antoine, C. M.	S ^t Germain	Monnier Edouard, maire	
51	Decombe François, C. M.	Seval	Decombe Nicolas, Maire	
52	Demeury Hippolyte, C. M.	Lepuis (Lys)	Vinmer J ^m Justin, C. M.	
53	Ditler Georges, maire	Offemont	Simonin J ^m B ^{pt} C. M.	
54	Dineh Xavier, C. M.	Grandvillars	Saugier Pierre, C. M.	
55	Dongé Louis, adj ^t	Kougenmont	Heidel François, C. M.	
56	Dongé Louis, C. M.	Beaucourt	Bouillon Emile, Prentz Julien	
57	Dunand Louis, maire	Bourvoine	Renoux Xavier, C. M.	
58	Durin Joseph, adj ^t	Auxelles-Bas	Faivre Joseph, C. M.	
59	Erard François, maire	Sarivière	Séjourn Célestin	
60	Erhard Gaston, maire	Conseiller Général		
61	Erny Pierre, C. M.	délégué de la C ^{me} de Felon	Demeury François, C. M.	
62	Favez Célestin Vieux, propri ^{étaire}	d ^e Kovillard	Gevillat Thibaut, propri ^{étaire}	
63	Feltier Justin, adj ^t	Kauthiermont	Trossard François, Maire	
64	Fleury François, Maire	Prebotté	Schenberg Jules, adj ^t	
65	Fleury Pierre, C. M.	Ficrefontaine	Plotat François, C. M.	
66	Frey Louis	Conseiller Général		
67	Friez Jacques Frédéric, maire	délégué de la C ^{me} de Boron	Moine Jules, C. M.	
68	Futsch Lang, Gustave, propri ^{étaire}	d ^e Andelnans	Lapa Louis, C. M.	
69	Trossard Edouard, maire	Cravanche	Philippe Abel, adj ^t	
70	Gautherat François, maire	Chavannes-les-Gr ^{andes}	Bourguin Emile, adj ^t	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
71	Géte Florim, adjoint	délégué de la C ^{te} de Veroux	Gressot Théophile, C. M.	
72	Géte Théodore, maire	d ^e Veroux	Mouhat Constant, C. M.	
73	Girard Jacques Étienne, maire	Montan-Chaten	Marchand François, C. M.	
74	Girardet Emile, maire	Sermamagny	Keller Louis, C. M.	
75	Glaistre François, maire	Bessencourt	Kilgus Célestin, adj ^t	
76	Goffier François, maire	Chiremon	Besançon François, adj ^t	
77	Grasser Xavier, adj ^t	Beaucourt	Kouillon Emile, Prond Julien	
78	Grelat Japh. adj ^t	Selle	Fitz Joseph, C. M.	
79	Grimont J ^e Pierre, adj ^t	Suarce	Jobin François, C. M.	
80	Grisey François Xavier, maire	Erette	Peltier François, C. M.	
81	Grisey Eugène, propri ^{re}	Sachapelle-Rouge	Braunissen Joseph, C. M.	
82	Grisey Joseph	député, conseiller Général		
83	Guenot Jules, C. M.	délégué de la C ^{te} de Sermamagny	Gacon Auguste, Helpin Ch.	
84	Guithard Jules, maire	d ^e Florimont	Lorentz Joseph, C. M.	
85	Guldemann Georges, C. M.	Bellon	Jacquet J ^e , Ordier Pierre, maire	
86	Hantz Célestin, maire	Echeine Autray	Barbier Célestin, adj ^t	
87	Hantz Jules Joseph, C. M.	Recheig	Wallat Emile, adj ^t	
88	Hennemann Hippolyte, C. M.	Sermamagny	Gacon Auguste, Helpin Ch.	
89	Houmaire Joseph, maire	Sermamagny	Buret Théodore, C. M.	
90	Houmaire Pierre François, maire	Wenencourt	Reuillard Auguste, C. M.	
91	Jacques François de Jacques, C. M.	Veroux	Gressot Théophile, C. M.	
92	Jardot Emile, adj ^t	Erette	Peltier François, C. M.	
93	Jeamin Séraphin, maire	Chiremon	Servant Eugène, adj ^t	
94	Roch Alfred, C. M.	Rougefontaine	Thomme Constant, adj ^t	
95	Saibe Nicolas, maire	Faveris	Courvoisier Xavier, C. M.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
96	Laloz Paul, maire	délégué à la C ^{re} de Belfort	Jacquot J ^e Cordier Pierre, Maire Chant.	
97	Lamy Théodore, maire	d'Épauval	Charbonnier Pierre C. M.	
98	Lapostolle Théophile, adj ^t	Belfort	Jacquot J ^e Cordier Pierre, Maire Chant.	
99	Laval Joseph, C. M.	Grandvillars	Laugier Pierre C. M.	
100	Lepranc Hippolyte, C. M.	Belfort	Jacquot J ^e Cordier Pierre, Maire Chant.	
101	Limbacher Guillaume, maire	Samadelleine	Heck François, adj ^t	
102	Lex Félix, C. M.	Selle	Fritz Joseph, C. M.	
103	Louis Xavier, adj ^t	Petitcroix	Rossi Marcelin, C. M.	
104	Loriton Nicolas, C. M.	Belfort	Jacquot J ^e Cordier Pierre, Maire Chant.	
105	Maillard Louis, C. M.	Beaucourt	Bouillon Emile, Frenot Julien	
106	Marchal Alexis, adj ^t	Grasmagny	Girardet Célestin fils, C. M.	Girardet Célestin couvreur auquel succède de Marchal unpeu de
107	Marchal Alphonse, maire	Petitmagny	Fendy François, adj ^t	
108	Marion André, maire	Joncheray	Charbonnier Pierre, adj ^t	
109	Marion Louis, C. M.	Mezière	Laugier Joseph, C. M.	
110	Marsot Xavier, maire	Etueffont	Haut Prax Xavier, C. M.	
111	Mattin Joseph, C. M.	Suance	Jobin François, C. M.	
112	Maurer Joseph, adj ^t	Montour Châten	Marchand François, C. M.	
113	Megnin Emile, C. M.	Beaucourt	Bouillon Emile, Frenot Julien	
114	Mercelat Joseph, maire	Luneliers	Catté Louis, C. M.	
115	Merle J ^e Pierre, C. M.	Anjoutey	Mornier Isidore.	
116	Metz Julien, adj ^t C. M.	Belfort	Jacquot J ^e Cordier Pierre, Maire Chant.	
117	Meigues Fritz, C. M.	Beaucourt	Bouillon Emile, Frenot Julien	
118	Moinat Alexandre, adj ^t	S ^t Dizier	Colin Eugène, C. M.	
119	Mornier François, adj ^t	Etueffont	Haut Prax Xavier, C. M.	
120	Mornier Isidore, adj ^t	Essey	Burcy Constant, C. M.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
121	Montaron Joseph, Maire	délégué de la C ^{te} de Reppé.	Barus Eugène, C. M.	
122	Mouilleseaux Charles, C. M.	d ^e Lanjoutin	Besinçon Desiré, C. M.	
123	Mouilleseaux François du Gros, Maire	Camillars	Saferté Joseph, adj ^t	
124	Muller alben, C. M.	Belfon	Jacques J ^e Cordier Pierre, Maire Ch.	
125	Naal Pierre, Maire	Sagrangé	Bomeigne Joseph, C. M.	
126	Lagnard François, Maire	Bretagne	Frelin Jean Pierre, adj ^t	
127	Pecker Eugène, C. M.	Grimaudy	Gacon Auguste, Melpin Charles,	
128	Teltier Jean Pierre, Maire	Salbers	Teltier Jules, adj ^t	
129	Teltier Vincent, adj ^t	Sachapelle, ch.	Willet Xavier, C. M.	
130	Tétard J ^e p ^{te} Maire,	Angest	Witter J ^e p ^{te} C. M.	
131	Tetis Jean Hippolyte, adj ^t	Belfon	Jacques J ^e Cordier Pierre, Maire Ch.	
132	Thubeau Jules, Maire,	Arxelles-Haut	Tomille Joseph, C. M.	
133	Toirier Jean Claude, Maire	Bourg	Tetis Jean J ^e p ^{te} C. M.	
134	Touche Louis, Maire	Chaux	Staine Xavier, adj ^t	
135	Trudol François, Maire	Vetigne	Chevillet Pierre, C. M.	
136	Rassinier Auguste, Maire	Charmois	Guillaume Emile, C. M.	
137	Lebrassie Jules, C. M.	Joncherey	Charbonnier Pierre, adj ^t	
138	Reinicke Jérôme, C. M.	Vercemont	Puez Hubert, C. M.	
139	Renoux Flicien, adj ^t	Créteudans	Courtot Gustave, C. M.	
140	Ritter, Aloise, adj ^t	suppléant de Charvannette	le délégué décédé le 19-X ⁰² 1890.	
141	Riccomte Emile, anc. Maire	délégué de Montboutein	Bietry Emile, C. M.	
142	Rolland Paul, C. M.	d ^e Beaucourt	Baillon Emile, Proux Julien	
143	Romain Jacques, Maire	Lepuis Gy	Vimmer J ^e Justin, C. M.	
144	Rosselot Jules, Maire,	Vouvenans	Courtot Alfred, hôte de François, C. M.	
145	Roy Emile, Maire	Buc.	Roy François, M. Marchal C. M.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
146	Roy Emile, adj ^t	délégué de la C ^m de Bernonville	Roy Léon	
147	Roy François, Maire,	d ^e Vicerey	Rossez Ambroise, adj ^t	
148	Sabourin François, Maire	Gusnot	Rouéche Célestin, adj ^t	
149	Saglio Florent, C. M.	Servans	Bourquard François, C. M.	
150	Sauvageot J ^e p ^{te} , adj ^t	Sermamagny	Keller Louis, C. M.	
151	Schley Adolphe, C. M.	Beaucourt	Bouillon Emile, Frensch Julien	
152	Seigrist Célestin, Maire	Rappe	Sermann Philippe, C. M.	
153	Seigrist Richard, Maire	Saculonge	Beckre Louis, C. M.	
154	Sellier Célestin, C. M.	Rougemont	Heidek François, C. M.	
155	Cavernier François, C. M.	Chiremont	Devantoy Eugène, adj ^t	
156	Therond Julien, adj ^t	Auxelles Haut	Lamielle Japh, C. M.	
157	Thiebaux J ^e Claude, Maire	Fais	Thiebaux Stanislas, adj ^t	
158	Cotems Frédéric, C. M.	Beaucourt	Bouillon Emile, Frensch Julien	
159	Crutier Théodore, Maire,	Auxelles Bas	Favre Joseph, C. M.	
160	Vallet Charles, C. M.	Belfort	Jacquot J ^e Cordier Pierre, Maire	
161	Vérain François, Maire	Vellerech	Tirson Jules, adj ^t	
162	Vernot Charles, industriel	Chatenois	Grosjean Eugène, C. M.	
163	Verrier J ^e p ^{te} , Maire,	Rougegoutte	Thomme Constant, adj ^t	
164	Verrier Julien, Maire,	Rivercemont	Leimbacher quini, C. M.	
165	Villard Armand, Maire.	Monvillers	Laval Étienne, C. M.	
166	Villard Léon	Conseiller Général		
167	Villaumie François, Maire	délégué de Montbouteau	Bietry Emile, C. M.	
168	Villemoz François, Maire	d ^e Erren	Burcz Constant, C. M.	
169	Villaume François André C. M.	Barilliers	Villaume François petit, C. M.	
170	Villaume Gustave, C. M.	Belfort	Jacquot J ^e Cordier Pierre, Maire	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
171	Wachter Théophile C. M.	délégué de Rougemont	Heidet François C. M.	
172	Willenmin J. P. C. M.	d'Échinécourt	Beaume Henri	Beaume Henri convoqué en remplacement de M. Willenmin absent.
173	Zeller Alexis C. M.	Givormagny	Gacon Auguste, Pélipin Charles	

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A Belfort, le 26 Décembre 1889.

Pour copie conforme,

Le Conseiller de Préfecture délégué,

L. Dureau



DÉPARTEMENT
du *Haut-Rhin*

ANNEXE
à la circulaire
du 14 novembre 1887.
ANNEXE A LA CIRCULAIRE
DU 10 NOVEMBRE 1890

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU BUREAU DE VOTE.

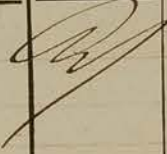
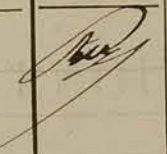
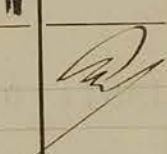
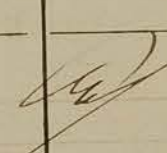
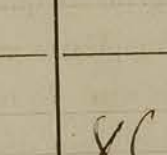
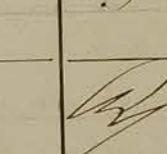
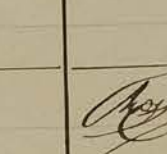
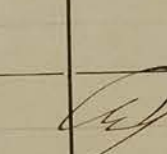
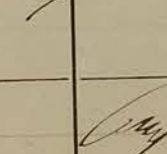
(N°s *1* à *100* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

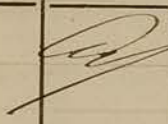
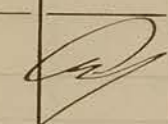
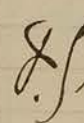
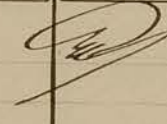
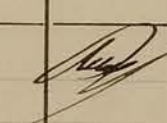
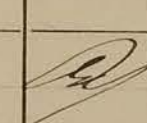
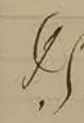
On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le *26 Décembre* et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

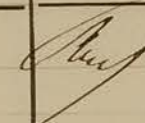
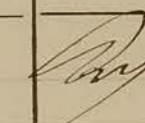
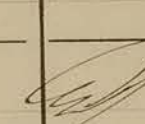
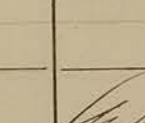
On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

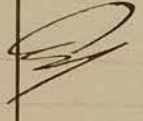
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	De Kermann Cypille, maire délégué de Belle.					
2	Adelheim Louis, C. M. délégué de Espuis (D).					
3	Barberot Constantin, Maire, délégué de Valdoire.					
4	Bardot François, C. M. délégué de Chaux					
5	Baros Jules, Maire, délégué de Fontaine					
6	Bégué Antoine, Maire, délégué de Chuffent Bas					
7	Belet Jules, Maire délégué de Libétain					
8	Benoit Henri, C. M. délégué de Giromagny					
9	Beucler Georges, adjoint délégué de Bourgnon.					
10	Beugnot Joseph, C. M. délégué de Belfort					
11	Bisiaux Célestin, Maire, délégué de Chatevois					
12	Bisiaux Edouard, adjoint délégué de Villars-le-sec.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	Bideaux Célestin, Maire, délégué de Croix					
14	Bideaux Jules, Maire délégué de St-Dizier					
15	Bietry Augustin, Maire, délégué de Fêche l'Eglise	Bietry Adolphe,  ins- suppléant,  l'Eglise				
16	Blanc Georges, Maire délégué de Denney					
17	Boigeol Louis, Maire délégué de Gironmagny					
18	Bornèque Eugène, Adjoint délégué de Beaucourt					
19	Bornèque Eugène, C. M. délégué de Lachapelle & Roug.					
20	Bornèque François, Maire délégué de Bethonvilliers					
21	Bornèque Gustave, Maire, délégué de Savilliers					
22	Bougeot Joseph, Maire, délégué de Mèzière,	Saugier- apellian				
23	Boulanger Alphonse, C. M. délégué de Darvignin					
24	Boulanger Victor, Maire, délégué de Frouse					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	Bourquardez Célestin, Maire, délégué de Thaffern.					
26	Bruat Pierre, adjoint délégué de Grandvillars					
27	Busson Eugène, Maire, délégué de Recourance.					
28	Caillas Félix Valentin, C. M. délégué de Belfort.					
29	Cayot Jacques, adjoint délégué de Soussignac.					
30	Chamblaud Jules Paul, C. M. délégué de Valdrie					
31	Chapuis Romain, Maire, délégué de Sanchapelle et Chauv.					
32	Chapuis Jules, Maire délégué de Grosmaugny.					
33	Charpiot Célestin, adjoint délégué de Vezelois					
34	Charpiot Constant, C. M. délégué de Monvillars					
35	Charpiot Xavier, Maire, délégué de Fontenelle					
36	Charton Octave, Maire, délégué de Dampierre.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	Charanne Henri, maire, délégué de Richey		<i>[Signature]</i>			
38	Chevillon Alexandre, C. M. délégué de Pécemont		<i>[Signature]</i>			
39	Clément Héris, C. M. délégué de Offemont.		<i>[Signature]</i>			
40	Clerc François, maire délégué de Anjoutey		<i>[Signature]</i>			
41	Colin Adolphe, maire délégué de Courcelles		<i>[Signature]</i>			
42	Colin Jules, adjoint délégué de Vepoux (G)		<i>[Signature]</i>			
43	Cordier François Cuiraux délégué de Arpignans		<i>[Signature]</i>			
44	Cordier Richard, maire, délégué de Petitfontaine		<i>[Signature]</i>			
45	Cordonnier Hubert, maire, délégué de Courtlevant		<i>[Signature]</i>			
46	Corré François, adjoint délégué de Elvie		<i>[Signature]</i>			
47	Courtet Alphonse, C. M. délégué de Botans.		<i>[Signature]</i>			
48	Courtet Eugène, maire, délégué de Neuhotte		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	Coutot Florentin, Maire, délégué de Dorans.		J.S.			
50	Cravak Philbeur d'Antoine, C. M. délégué de St Germain.		J.S.			
51	Decombe François, C. M. délégué de Leval		J.S.			
52	Demeusy Thippolyte, C. M. délégué de Eprix (G)		J.S.			
53	Didier Georges, maire, délégué de Offemont.		J.S.			
54	Dinez Xavier, C. M. délégué de Grandvillars.		J.S.			
55	Donze Louis, adjoint délégué de Rougemont.		J.S.			
56	Donze Louis, C. M. délégué de Beaucevert.		J.S.			
57	Dumand Louis, Maire, délégué de Bourgoie.		J.S.			
58	Durip Joseph, adjoint délégué de aucelles-Bas.		J.S.			
59	Erard François, Maire, délégué de Lurivière.		J.S.			
60	Erhard Gaston, maire Conseiller Général.		J.S.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	Erny Pierre, c. m. délégué de Felon		L. S.			
62	Favez Célestin-Vincent, proprié- taire délégué de Novillard.	Gierillot Théodore, proprié- taire délégué de Novillard.	Erny			
63	Fictier Justin, adjoint délégué de Clauthiermont		X. S.			
64	Fleury François, maire délégué de Prebotté					
65	Fleury Pierre, c. m. délégué de Broidefontaine					
66	Friey Louis Conseiller Général		P.			
67	Friez Jacques-Ferdinand, Maire délégué de Boron.					
68	Fritsch-Land Gustave, proprié- taire délégué de Andelmann.		X. S.			
69	Frossard Eduard, Maire, délégué de Cra vanche.		X. S.			
70	Gauthierat François, Maire, délégué de Chavannes les Grands					
71	Gete Florent, adjoint délégué de Méron					
72	Gete Théodore, Maire, délégué de Merval.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	Girard Jacques Blaise, Maire délégué de Montreux-Château		<i>[Signature]</i>			
74	Girardey Emile, Maire délégué de Sermamagny		<i>[Signature]</i>			
75	Glostre François, Maire délégué de Bessoncourt		<i>[Signature]</i>			
76	Goffinet François, Maire délégué d'Equerigue		<i>[Signature]</i>			
77	Grosser Xavier, adjoint délégué de Beaucourt		<i>[Signature]</i>			
78	Grelat Joseph, adjoint délégué de Delle		<i>[Signature]</i>			
79	Guimont Jean Pierre, adjoint délégué de Saurce		<i>[Signature]</i>			
80	Grisey François Xavier, Maire délégué d'Evette		<i>[Signature]</i>			
81	Grisez Eugène, propre délégué de la Chapelle St Remy		<i>[Signature]</i>			
82	Grisez Joseph Député, Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
83	Guenot Jules C. M. délégué de Gironmagny		<i>[Signature]</i>			
84	Guithard Jules, Maire délégué de Fleuviont		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	Guldemann Georges, C. M. délégué de Belfort.		X.S.			
86	Hantz Célestin, maire, délégué d'Eschère-au-trage					
87	Hantz Gul. Joseph, C. M. délégué de Rœchberg					
88	Hennemann Hippolyte, C. M. délégué de Givernagny					
89	Houmaire Jacques, maire, délégué de Romagny					
90	Houmaire Pierre François, maire délégué de Menoncourt					
91	Jacques François de Jacques, C. M. délégué de Mervaux					
92	Jardot Emile, adjoint délégué d'Évette					
93	Jecannin Strophin, maire délégué de Châtenoy.					
94	Koch Alfred, C. M. délégué de Rouffignette					
95	Saibe Nicolas, maire, délégué de Faverois.	Convoisier suppléant				
96	Salloz Paul, maire, délégué de Belfort					

[illegible]

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *Enk*

électeurs.

A

Belfou

, le

26 Décembre

188*9*.

Le Préfet,

Meunier

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *soixante dix-neuf* émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

Morand

Les Scrutateurs,

Calliez
Bouglais
Harmon

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU BUREAU DE VOTE.

(N° *101* à *173* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le *26 Décembre* et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion - sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
101	Seimbacher Guillaume, Maire délégué de Larnaca		L.S.			
102	Seix Félix, C. M. délégué de Belle.		L.S.			
103	Louis Xavier, adjoint délégué de Petitcroix		L.S.			
104	Loviton Nicolas, C. M. délégué de Belfont		L.S.			
105	Maillard Léon, C. M. délégué de Bernecourt		L.S.			
106	Marchal Alexis, adjoint délégué de Gromagny	Girardet Celestin, fils, C. M. suppl. de Gromagny	L.S.			
107	Marchal Alphonse, Maire délégué de Petitmagny		L.S.			
108	Marion André, Maire délégué de Joncherey		L.S.			
109	Marion Louis, C. M. délégué de Mézière		L.S.			
110	Marsot Xavier, Maire délégué de Chassant-Haut		L.S.			
111	Matton Joseph, C. M. délégué de Suarce		L.S.			
112	Maurer Joseph, adjoint délégué de Montsur- Château.		L.S.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
113	Mégnin Emile, C. M. délégué de Beaucourt		X.			
114	Merelat Joseph, Maire délégué de Cuneliers		X.			
115	Merlet Jean Pierre, C. M. délégué de Anjouty		X.			
116	Metz-Jubeau adolphe, C. M. délégué de Belfort		X.			
117	Miquet Fritz, C. M. délégué de Beaucourt		X.			
118	Morinot alexandre, adjoint délégué de Saint-Dizier		X.			
119	Monnier François, adjoint délégué de Ettefont-Bouca		X.			
120	Monnier Isidore, adjoint délégué de Essey.		X.			
121	Montavon Joseph, maire délégué de Roppe		X.			
122	Mouilleseaux Charles, C. M. délégué de Banjoutin		X.			
123	Mouilleseaux François, Maire délégué de Banvillars		X.			
124	Muller Albert, C. M. délégué de Belfort.		X.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
125	Maul Pierre, Maire, délégué de Lagrange		X.S.			
126	Tagnard François, Maire, délégué de Brotagne	Frelin J ⁿ Pierre, adjoint suppl. Brotagne	X.S.			
127	Tecker Eugène, Cr. M. délégué de Gironmagny		X.S.			
128	Seltier Jean Pierre, Maire délégué de Seltier		X.S.			
129	Seltier Vincent, adjoint délégué de Lachapelle 2 ^e Chaux		X.S.			
130	Tetard Jean Baptiste, Maire délégué d'Angoch		X.S.			
131	Petitjean Hippolyte, adjoint délégué de Belfort		X.S.			
132	Rubeau Julien, Maire, délégué d'Auxelles-Haut		X.S.			
133	Tournier Jean-Claude, Maire, délégué de Bourg		X.S.			
134	Tourchoz Louis, Maire, délégué de Chaux		X.S.			
135	Traudot François, Maire, délégué de Vétrigne		X.S.			
136	Rassinier Auguste, Maire délégué de Charmois.		X.S.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
137	Rebrassie Jules, C. M. délégué de Jonchery		J.S.			
138	Reinicke Jerome, C. M. délégué de Rossmore		J.S.			
139	Renoux Félicien, adjoint délégué de Cléty		J.S.			
140	Ritter Alain, adjoint suppléant de Chavannes		J.S.			
141	Ricouste Emile, ancien maire délégué de Montbesson		J.S.			
142	Rolland Paul, C. M. délégué de Beaumont		J.S.			
143	Romain Jacques, maire délégué de Eprix (G.)		J.S.			
144	Rosselot Jules, maire délégué de Courmoulin		J.S.			
145	Roy Emile, maire délégué de Bue		J.S.			
146	Roy Emile, adjoint délégué de Bermonville		J.S.			
147	Roy François, maire délégué de Urcy		J.S.			
148	Sabourin François, maire délégué de Groesbeek		J.S.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
149	Suglio Ernest, C. M. ^{al} délégué de Semmaris	Bourguard françois suppléant de Livmar	LS.			
150	Sauvageot Jean Baptiste, adj. délégué de Semmaris		LS.			
151	Schley Adolphe, C. M. délégué de Beaucourt		LS.			
152	Seigneur Celestin, M ^{aire} délégué de Pèppe		LS.			
153	Seigneur Richard, M ^{aire} délégué de Vicolonge		LS.			
154	Sellier Celestin, C. M. délégué de Rougemont		LS.			
155	Cavernier François, C. M. délégué de Chèvremont		LS.			
156	Chévenot Julien, adjoint délégué de Auxelles-Bas		LS.			
157	Chébaux Jean Claude M ^{aire} délégué de Tréa		LS.			
158	Cotems Fédéric, C. M. délégué de Beaucourt		LS.			
159	Crutter Chéodore, M ^{aire} délégué de Auxelles-Bas		LS.			
160	Vallet Charles, C. M. délégué de Belfort		LS.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
161	Verain François, Maire, délégué de Villescot					
162	Hermol Charles, industriel délégué de Chateaufort		S.S.			
163	Herrier Jean Baptiste, Maire, délégué de Rougemont		S.S.			
164	Herrier Julien, Maire délégué de Pierresomone		S.S.			
165	Villard Armand, Maire délégué de Monvillars		S.S.			
166	Villard Léon, Conseiller Général		S.S.			
167	Villaumie François, Maire délégué de Montbouton		S.S.			
168	Villemey François, Maire délégué de Essert		S.S.			
169	Vuillaume François d'André, C. M. délégué de Baviilliers		S.S.			
170	Vuillaume Gustave, C. M. délégué de Belfort		S.S.			
171	Wacpter Eugène, C. M. délégué de Rougemont		S.S.			
172	Willemin Jean Baptiste, C. M. délégué de Chiancourt	Beaume Henri suppléant de Chiancourt	<i>excusé</i>			

[illegible]

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *soixante seize* électeurs.

A *Belfort*, le *26* *Décembre* 188*0*.

Le Préfet,

Guelpu M

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *soixante six*

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

M. M...

Les Scrutateurs,

H. L...
Bouff...
F. Collin
E. B...

COMMUNE DE

[illegible]

COMMUNE DE

[illegible]

S.

Ceritiore de Belfort

Electon Senatoriale

du 4 Janvier 1891

Ministère de l'Intérieur
Direction du Personnel et du Secrétariat

C. 11-7
C. 31-4

Monsieur le Président du Sénat

(Secrétariat Général de la Présidence)

au Bureau

